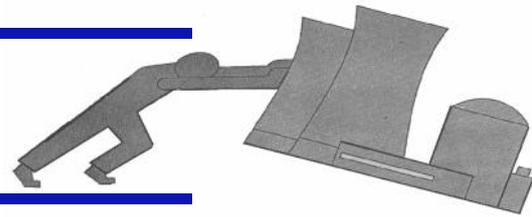


# STOP GOLFECH



journal de la coordination antinucléaire du Sud-Ouest

[stopgolfech.org](http://stopgolfech.org)

N°76 - Semestriel - 4 €  
SEPTEMBRE 2015

## Appel depuis les zads et autres espaces en résistance

Pour que des convois convergent jusqu'à la COP 21

Nous appelons à former des convois, marches, tracto-vélos... et à nous rendre aux manifestations contre la COP 21, sommet intergouvernemental sur le réchauffement climatique début décembre à Paris. Nous cheminerons depuis des territoires en lutte jusqu'à la capitale, avec toute l'énergie composite de

lobbiests industriels et gouvernements, encore moins au capitalisme vert. Ce que nous affirmerons à Paris suit un tout autre tracé.

**La seule réponse cohérente possible est de sortir enfin du productivisme industriel, de la privatisation des biens communs, de la destruction des terres nourricières et de la marchandisation du vivant.** Mais si l'on espère encore enrayer réellement le saccage accéléré des bases même de l'existence, on ne peut imaginer non plus construire tranquillement des alternatives et autres « processus de transition ». Pour qu'émergent des possibles, il s'agit de bloquer concrètement dès maintenant l'avancée de leurs projets d'aéroports et de lignes à grande vitesse, l'extraction des minerais et gaz de schistes, l'enfouissement vénéneux des déchets nucléaires, la poussée de l'agro-industrie et l'éclosion incessante des center parcs et des hypermarchés... Il faut en libérer des espaces où puissent s'inventer, ici et maintenant, d'autres formes de vie commune et d'organisation, de liens et d'échanges matériels, de cultures et d'habitats, émancipées du diktat économique.

publics, les pressions judiciaires et les troupes policières, on voit surgir depuis divers lieux une conviction contagieuse : celle qu'il est toujours possible de résister victorieusement face aux tractopelles des aménageurs et autres extracteurs.

Nous convergerons à Paris pour matérialiser cette conviction face à la COP 21 et pour porter sur place la force de nos mouvements. Pour se coordonner, trouver des infos, se relier à des convois en préparation : [marchesurlacop.noblogs.org](http://marchesurlacop.noblogs.org)

## La cop 21 c'est quoi ?

Il s'agit d'un sommet où des représentants de 195 états se retrouveront, sous l'égide de l'ONU, pour négocier

les engagements de leurs pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette rencontre, 21ème du nom depuis la convention de Rio en 1992, aura lieu au Bourget du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris.

Elle est souvent présentée comme « le sommet de la dernière chance » pour l'avenir de la planète. Mais plus grand monde ne croit réellement que puissent s'y prendre de quelques décisions à même de contre-carrer le changement climatique et le monde qui ne cesse de le produire. Cette année leur opération de communication se déroule en Seine Saint-Denis, un des départements les plus pauvres et pollués d'île de France, asphyxié par la métropole et les grands chantiers d'aménagement. Face aux gouvernants et aux industriels, des mouvements de base s'organisent dans le monde entier pour

entrer en action pendant la cop 21. **Une manifestation aura lieu le 29 novembre à Paris avant l'ouverture du sommet. Des journées d'actions de masse sont annoncées les 11 et 12 décembre à sa clôture. De multiples mobilisations et rencontres auront lieu pendant toute la durée de la conférence.**



nos mouvements, en créant en route des espaces de rencontres et de mobilisation.

Nous convergerons à Paris parce nous ne concevons pas de laisser le gouvernement se refaire une verte image de pourfendeur providentiel des gaz à effet de serre, alors qu'il ne veut officiellement renoncer ni à l'aéroport de Notre dame des Landes, ni à mille autres projets destructeurs de vies, forêts, et prairies, de territoires habités et cultivés. Il faut parfois aller interpellier ceux qui s'obstinent à pourrir la planète précisément là où ils espèrent donner l'illusion de la sauver.

Si l'on souhaite s'attaquer réellement aux causes du réchauffement climatique, on ne peut s'en remettre un seul instant à la mascarade répétée des négociations perdues d'avances et des échanges de marchés carbonés entre



**A partir de zones menacées se propagent aujourd'hui des points d'ancrages où s'échafaudent des possibles partageurs.** Il s'y exprime dans un même mouvement cette aspiration à leur mettre des bâtons dans les roues et à tracer d'autres chemins. Malgré les chantages à la croissance, les pseudo débats

## Coordination Antinucléaire du sud-ouest (CASO) Samedi 10 OCTOBRE DE 10H à 17h

Maison du Jardin des Plantes de Montauban, quartier Sapiac, près du Pont Neuf et du stade de rugby, sur la rive gauche du Tescou !! 211 r Abbaye Local des associations environnementales

### 10h - 13h actions futures

idée à débattre: marche le 28 ou 29 novembre depuis Golfech vers un site économe ou renouvelable du coin ?

12 décembre bus pour Paris ?

suite des actions à mener vis à vis des travailleurs + santé (notamment après conf. Thébaud-Mony° P.20 Proposition de Bruno Boussagol : pour 2016, 30 ans de Tchernobyl

**14h - 16/17h** : Réseau Sortir du Nucléaire : Préparation du congrès voir p. 19

Réunions régionales à Toulouse ou Montauban à fixer et préparer

## Sommaire

P.2 et 3 Golfech mesures de Garonne cet été et dossier (3 assos)

P.4,5,6 Les voleurs d'eau (Ende Doman)

P.6 infographie Réseau sur eau

P.7 dérèglement climatique (Reporterre et Le Monde)

P.8 Les mensonges d'EDF et Co2 (Réseau porte plainte)

P.9 le nucléaire ne sauvera pas le climat (faire autrement : zero watt, réseau)

P.10 le nucléaire ne sauvera pas le climat : coût et article de C.Lepage

P.11 EPR, Fessenheim : Réseau et Crilan

P.12 : Bure, luttes de cet été, « les temps changent »

P.13, 14 Japon et maîtres chanteurs (Th.Ribault)

P.14 et 15 luttes dans le 47 dont la zad

P.16 armes nucléaires terroristes

P.17 COP 21 analyse

P.18 La peur du nucléaire ou de l'arrêt du nucléaire (coord arrêt immédiat)

P.19 : congrès du Réseau ; Observatoire du nucléaire

P.20 Nouvelles des associations de la coordination CASO, appel pétition Réseau, travailleurs du nucléaire (groupe travail)

"A force de sacrifier l'essentiel à l'urgence, l'essentiel devient l'urgence". Edgar Morin

# Golfech : mesures de températures Garonne le 22-7-15 par des militants pour le Réseau Sortir du nucléaire, Stop Golfech et les Amis de la Terre Midi-Pyrénées

Mesures effectuées par André Crouzet – Hubert Cros et Marc Saint-Aroman.

- Matériel et conditions de mesures :

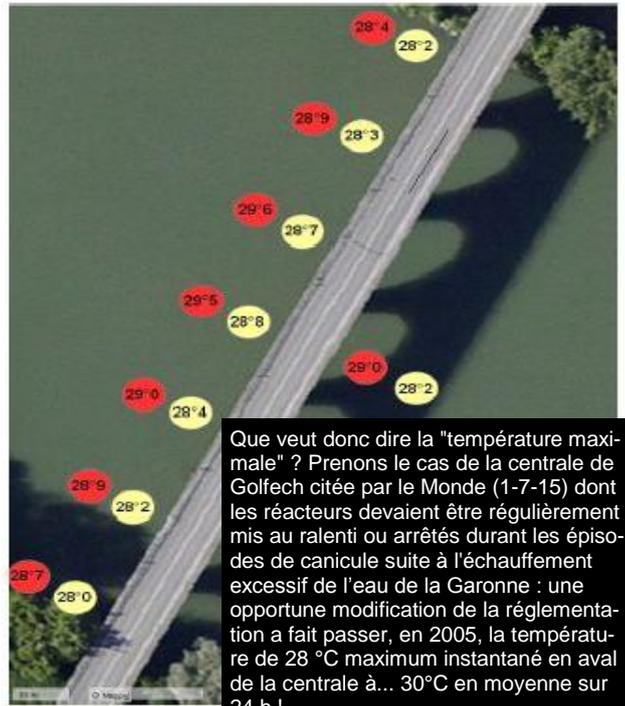
- Contrôleur de température Tk 1000 – K -50 + 1000 °C
- câble thermocouple 20 m et 5 m
- canne à pêche 4,5 m

Relevés effectués entre 16 h 30 et 18 h 30

Condition météorologiques : temps couvert – température extérieure : 26°7

Des orages se sont abattus en amont de la centrale, particulièrement à Toulouse le matin des mesures ayant relevé les débits de la Garonne

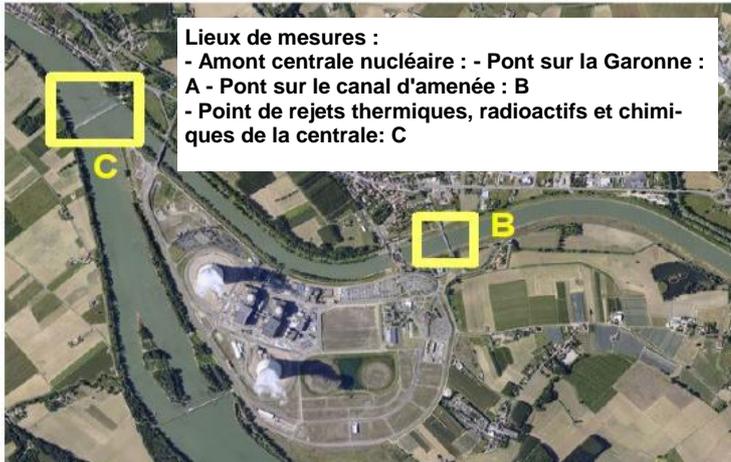
- Pont sur la Garonne : A



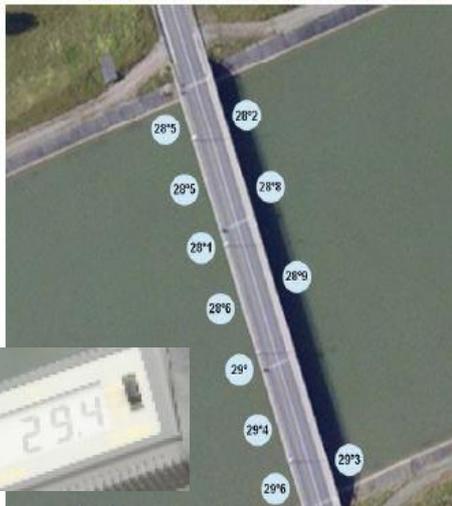
Que veut donc dire la "température maximale" ? Prenons le cas de la centrale de Golfech citée par le Monde (1-7-15) dont les réacteurs devaient être régulièrement mis au ralenti ou arrêtés durant les épisodes de canicule suite à l'échauffement excessif de l'eau de la Garonne : une opportune modification de la réglementation a fait passer, en 2005, la température de 28 °C maximum instantané en aval de la centrale à... 30°C en moyenne sur 24 h !

Lieux de mesures :

- Amont centrale nucléaire : - Pont sur la Garonne : A
- Pont sur le canal d'amenée : B
- Point de rejets thermiques, radioactifs et chimiques de la centrale: C



Amont centrale nucléaire : - Pont sur le canal d'amenée : B



## Analyses des mesures

- I - sur les températures mesurées : La moyenne amont de la centrale atomique :

- Sur le bras naturel de la Garonne : - 29°C à 1 m de profondeur en moyenne, - 28 °4 à 2 m de profondeur en moyenne
- Sur le canal d'amenée : - 28°81 en moyenne.

La température sur le canal d'amenée étant sensiblement du même ordre que celle sur les bras



naturel de la Garonne, on peut émettre l'hypothèse qu'EDF, ayant été informé que les associations allaient effectuer des relevés de température, ait joué sur l'ouverture du débit du canal d'amenée afin de baisser la température de l'eau de ce canal de plus de 10 km qui par sa nature bétonnée et aux rives non arborées constitue une véritable chauffelette .

Au point de rejet les températures sont inférieures ou égales à 28 °C Note : quand les deux réacteurs sont en fonctionnement, ce sont 5 200 MWh thermiques qui sont dispersés dans l'atmosphère et la Garonne : voir le schéma d'EDF ici (\*)

Les trois mesures faites dans le rejet thermique, chimique et radioactif de la centrale auraient du être plus élevées qu'en amont du fleuve et pourtant c'est une température de 28 °C qui est mesurée : EDF fournit une hypothèse sur ce phénomène (\*\*) Selon cette explication, dans un contexte très particulier de forte baisse rapide de température atmosphérique : l'atmosphère prendrait, en plus des rejets thermiques de 5 200 MWh de la centrale, une part de la chaleur de la Garonne ! A suivre ....dossier réalisé par Marc St Aroman

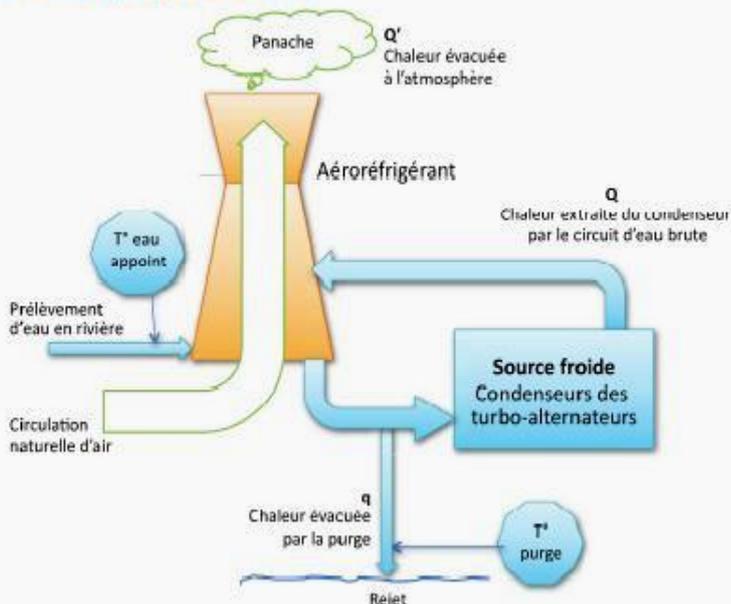
- Point de rejets thermiques, radioactifs et chimiques de la centrale: C



# Golfech, mesures Garonne 22-7-15 ; extraits du dossier : système de fonctionnement Golfech, arrêté des températures de rejet, supercherie du canal d'amenée.

(\*) <http://fr.calameo.com/read/0021909770cb9b7c9c968>

Fig. 28 → Schéma de principe d'un circuit fermé



(\*\*) <http://fr.calameo.com/read/0021909770cb9b7c9c968>

Thermographie de 2006 de la Commission Locale d'Information de la centrale de Golfech permettant de révéler la supercherie de la mesure de la température par EDF servant de référence amont... sans que l'Autorité de sûreté nucléaire ne trouve à redire.



### Mesure de température de référence amont

Canal d'amenée bétonné de plus de 10 km pris en référence de température amont par EDF qui lui garantit une température amont élevée. L'électricien s'assure ainsi un fonctionnement de la centrale avec une différence de température amont / aval inférieure à 1,25 °C... même en cas de période caniculaire !

Émissaires de rejets thermiques, radioactifs et chimiques de la centrale atomique



Bras naturel de la Garonne

Sur 312 millions de m<sup>3</sup> prélevés dans le Tarn et Garonne en 1 an, 65% sont pour la CNE de Golfech, 27% pour l'irrigation, 7% pour les usagers, 2% pour l'industrie ; 75 millions de m<sup>3</sup> an sont évaporés.  
Dépêche du Midi juillet 2015  
JP François

(\*\*\*) Source : [http://www.ineris.fr/aida/consultation\\_document/4911](http://www.ineris.fr/aida/consultation_document/4911)

**Arrêté du 22/07/06 relatif aux conditions exceptionnelles de rejets d'eau des centrales de production d'électricité (JO n° 169 du 23 juillet 2006) [...]**

ARRETE

Arrêté du 18 septembre 2006 autorisant Electricité de France à poursuivre les prélèvements d'eau et les rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation du site nucléaire de Golfech [...]

Article 22

[...]

### II. Rejets thermiques en situation climatique normale :

- la température des effluents à l'aval du rejet après mélange aux eaux de la Garonne est inférieure en moyenne journalière à 28 °C ;

- la différence entre la température à l'aval du rejet après mélange aux eaux de la Garonne et la température de la Garonne à l'amont (échauffement) est inférieure en moyenne horaire à 1,25 °C entre le 1er juin et le 30 septembre, et à 2 °C en dehors de cette période.

Ces valeurs sont vérifiées à l'aide des formules de calcul figurant ci-dessous :

Température après mélange :  $T_3 = T_1 + T$  ;

Échauffement :  $T = T_3 - T_1 = (T_2 - T_1) * Q_2 / Q_3$  ;

Avec :

T1 : température mesurée en Garonne, à l'amont du CNPE ;

T2 : température mesurée dans la canalisation de rejet ;

Q2 : débit calculé du rejet ;

Q3 : débit mesuré en Garonne en aval du rejet à Lamagistère.

### III. Rejets thermiques en situation climatique exceptionnelle :

Dans tous les cas, l'utilisation des mesures définies dans le présent III sera limitée aux situations où le réseau de transport d'électricité (RTE) requiert le fonctionnement de la centrale nucléaire de Golfech à un niveau de puissance minimal ou quand l'équilibre entre la consommation et la production d'électricité nécessite le fonctionnement de la centrale nucléaire de Golfech. Les limites fixées ci-dessous s'appliquent tant que les exigences de production d'électricité mentionnées ci-dessus sont maintenues.

Lorsque les conditions de température et de débit amont de la Garonne ne permettent plus de respecter les limites de température visées au II ci-dessus, et sous les conditions mentionnées au premier alinéa ci-dessus, les seules valeurs limites applicables aux rejets thermiques sont fixées à :

- 30 °C pour la température moyenne journalière de la Garonne calculée en aval après mélange ;

- 1,25 °C en moyenne horaire pour l'échauffement de la Garonne entre l'amont et l'aval du site.

Ces valeurs sont vérifiées à l'aide des formules de calcul présentées au II de l'article 22 ci-dessus.

Lorsque la température moyenne journalière de la Garonne calculée en aval après mélange est comprise entre 29 °C et 30 °C, l'exploitant, après avis du préfet coordonnateur de bassin, prend les dispositions suivantes :

- lorsque la température moyenne journalière dépasse 29 °C, il est procédé à un lâcher d'eau de 3 m<sup>3</sup>/s ;

- pour la réalisation de ce lâcher d'eau, l'utilisation du barrage de Saint-Peyres est privilégiée dans la limite de 1 million de mètres cubes, les retenues de l'Ariège et de Lunax venant en complément dans la limite de 2 millions de mètres cubes (environ 1 million de mètres cubes chacun, en fonction des volumes disponibles).

En cas de dépassement prolongé de la température de 29 °C, la centrale nucléaire peut continuer à fonctionner jusqu'à la température de 30 °C en aval après mélange, sans que le volume cumulé des lâchers d'eau de 3 millions de mètres cubes soit majoré.

EDF informe sans délai le service chargé de la police des eaux, la DRIRE Midi-Pyrénées et le préfet coordonnateur de bassin du démarrage de l'opération et des volumes relâchés. Après consultation du comité de suivi du bassin, le préfet coordonnateur de bassin peut préciser la répartition des lâchers d'eau entre les différentes réserves précitées et décider qu'une partie du volume correspondant aux lâchers dus pour dépassement de la température de 29 °C sera utilisée à une date ultérieure au cours de l'étiage.

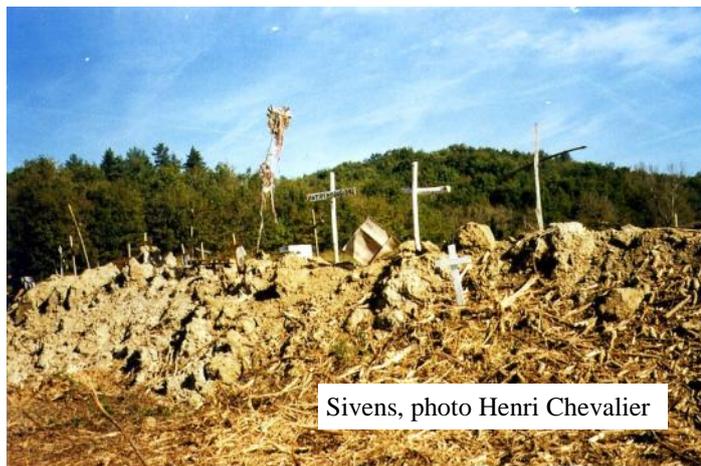
L'entrée en situation climatique exceptionnelle fait l'objet d'une information aux différentes administrations concernées conformément aux articles 36 et 37.

Extraits d'un dossier réalisé par Marc St Aroman

## LES VOLEURS D'EAU PERSISTENT ET SIGNENT

Dans des numéros précédents de *Stop Golfech* j'ai exposé les tenants de la nouvelle loi sur l'eau (la LEMA 2006) dont les mesures d'application ont été votées par les comités de bassin en 2009 (1), l'émergence d'un programme de nouveaux barrages-réservoirs dans le Sud-ouest et la pression du lobby de la maïsiculture irriguée (2) et 3° les grands travaux inutiles dans lesquels s'inscrivent ces barrages (3).

En 2013, après l'enquête, publique du barrage de Sivens (Tarn), s'ouvrit celle du barrage de la Barne (près de Plaisance-du-Gers). Malgré de graves irrégularités juridiques dans ces enquêtes, avis favorable des commissaires enquêteurs et arrêtés préfectoraux autorisant les barrages. On connaît la suite : le **drame de Sivens avec la mort de Rémi Fraisse tué par une gre-**



Sivens, photo Henri Chevalier

**nade offensive dans la nuit du 25-26 octobre 2014.**

### Les nouveaux barrages-réservoirs en Adour-Garonne

Les deux barrages-réservoirs mis en chantier dans le Tarn et dans le Gers susciterent une vive opposition de la part de collectifs (4). Les associations contestataires relevèrent des vices de forme dans les enquêtes publiques comme d'appeler les ouvrages « retenue collinaire » au lieu de la terminologie internationale jusqu'alors utilisée en France de « barrage réservoir ».

Ces barrages n'étaient pas du tout réclamés par des organisations d'irrigants mais avaient été décidés par des conseillers généraux : le Conseil général du Tarn et l'Institution Adour, un EPTB (établissement public territorial de bassin) composé uniquement de 20 conseillers départementaux (bravo la démocratie !). Il y avait aussi de graves entorses à la législation française et aux directives européennes : prise illégale d'intérêts entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre (les élus décideurs des barrages se retrouvant administrateurs de la CACG – C° d'aménagement des coteaux de Gascogne – maître d'œuvre des ouvrages) et non ouverture d'un appel d'offre pour des marchés publics (violation dénoncée par 9 associations à la Commission européenne, plainte qui devait être classée en 2009...) Le Tribunal administratif de Toulouse débouta les associations d'environnement qui portèrent un recours contre l'arrêté autorisant Sivens. Celui de Pau, par contre, donna raison aux associations pour les irrégularités dans la procédure du barrage de la Barne. Réponse du préfet du Gers : je vais reformuler les termes de l'ouverture de l'enquête publique ! Actuellement, on le sait, le chantier de Sivens est suspendu et le barrage de la Barne est achevé.

Jusqu'en 2001 les barrages-réservoirs, décidés en Adour-Garonne (bassin administratif), répondaient au développement de la maïsiculture irriguée. Les associations contestataires portaient leur critique sur ce type d'irrigation pour un lobby agricole productiviste et polluant, sur la négation de la démocratie dans les prises de décision (mafia comprenant des EPTB, des conseils généraux, des chambres d'agriculture et la CACG) et sur l'impact des barrages sur la nature et l'environnement. Signa-

lons que les élus décideurs des barrages se retrouvent administrateurs de l'organisme financeur, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (c'est le cas d'Alain Cabot vice-président du Conseil général du Tarn) et dans le maître d'œuvre la CACG (c'est le cas de Thierry Carcenac président du dit Conseil général).

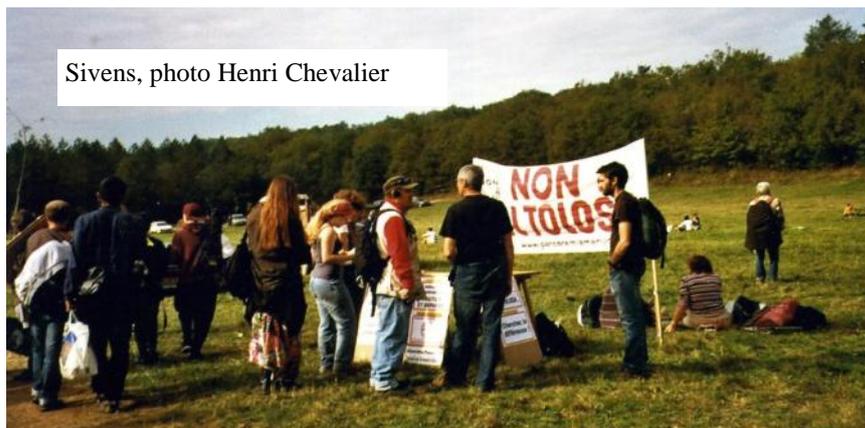
Par la suite la maïsiculture irriguée arrêta de se développer ce qui ne justifiait plus les grands réservoirs d'irrigation. Le dernier grand barrage-réservoir décidé fut celui de Vimenet en Aveyron (enquête publique en 2005). Chose exceptionnelle, le projet suscita l'avis défavorable du commissaire enquêteur et le silence du préfet. Faute d'une décision préfectorale le projet est devenu caduque.

Le nouveau programme d'ouvrages hydrauliques, révélé en 2012, a pour promoteurs l'Institution Adour, le Conseil départemental du Gers et celui du Tarn. Là aucune finalité avérée d'irrigation. Dérapage financier par ailleurs. Le dernier grand réservoir réalisé (en 2004 dans le bassin de l'Adour), celui du Gabasot à Garlin, avait coûté 3,5 millions d'euros pour une capacité de 3,2 Mm3, ce qui faisait environ 1 euro le m3 d'eau stocké. Les ouvrages actuellement programmés ou réalisés (Sère-Rustaing et la Barne dans le bassin de l'Adour) ont un coût au moins trois fois plus élevé, ce qui fait le m3 d'eau brute, stocké « pour l'irrigation », bien plus cher que le m3 d'eau potable du robinet ! Pour Sivens, par exemple, le devis du barrage se montait à 8,5 millions d'euros pour une capacité du réservoir de 1,5 Mm3. Si, en se faisant l'avocat du diable, le réservoir servait à une vingtaine d'irrigants de la vallée du Tescou, cela ferait 400 000 euros offerts à chaque exploitant agricole ! Avec un tel budget on pourrait aider de nombreux jeunes agriculteurs à s'installer, à se développer ou à se reconverter en agriculture biologique...

Pour le barrage de la Barne on ne parle même pas d'irrigation. Le réservoir servirait « au soutien d'étiage de l'Adour », c'est-à-dire à augmenter le débit de l'Adour, à Aire-s.-A., de 22 l/s (litres-seconde). On voit ainsi que les barrages actuels sont des « usines à gaz » totalement inutiles, inventées par une mafia intéressée par la réalisation même des ouvrages (avec des commissions occultes ?), par le carriérisme politique de certains et par le lobby de l'agriculture productiviste (en faisant croire à l'Europe à la poursuite du développement des grandes cultures irriguées, on justifie le maintien voire l'augmentation des aides de la PAC)..

### Le promoteur des barrages dans le Gers : un certain Philippe Martin

Les principaux hommes politiques qui illustrent cette politi-



Sivens, photo Henri Chevalier

que de relance des barrages-réservoirs sont Thierry Carcenac et Alain Cabot, déjà cités, Jean-Claude Duzer (président de l'Institution Adour) et Philippe Martin.

Depuis une vingtaine d'années, « Monsieur barrages-réservoirs » était Francis Daguzan, responsable de la plupart des grands réservoirs réalisés en Adour-Garonne, en tant que président de la CACG et administrateur de l'Institution Adour. Il s'est retiré cette année de la vie politique : aurait-il senti le roussi avec les événements de Sivens ?

Disons deux mots sur Philippe Martin. Il est depuis des années président du Conseil départemental du Gers mais aussi

## LES VOLEURS D'EAU PERSISTENT ET SIGNENT (suite)

député (bonjour le cumul !). Petit entracte en 2013 avec sa nomination comme Ministre « de l'Écologie ». Autrefois (en 2003) il se montrait réservé sur la nécessité des grands réservoirs, mais, lorsqu'émergea le nouveau programme de barrages, il pondit un rapport en leur faveur. Cela tombait bien car le gouvernement voulait se débarrasser de la ministre Delphine Batho qui avait décrété un moratoire sur le financement des barrages par les agences de l'eau. Martin, nommé ministre, s'empressa de lever ce moratoire. Il devait avoir rempli le service qu'on lui demandait car il fut remercié et remplacé par Ségolène Royal. Il repartit dans le Gers reprendre son siège de président du Conseil départemental. Lors des dernières élections cantonales il conduisit la liste du PS avec comme profession de foi la promotion des barrages : la Barne, Mondébat (agrandissement d'un réservoir dans le sud du Gers) et aussi « l'ensemble des retenues du système Adour ».

Philippe Martin a aussi un faible pour les autres grands travaux inutiles et budgétivores. Il avait soutenu l'impensable autoroute A65 Langon-Pau d'un coût ahurissant de 1 milliard 500 millions d'euros. Les opposants avaient pourtant été bons prophètes : l'autoroute est actuellement déficitaire de 35 millions d'euros par an. Mais il manquait une cerise sur le gâteau, portée par les élus gersois : une « bretelle » de sortie longue de 7 km allant jusqu'à Barcelone-du-Gers.

Coût de cette bretelle tout aussi inutile que l'A65 : 27 millions d'euros. Notre « cher » Martin est maintenant porteur d'un nouveau projet routier : le contournement de Gimont (au centre du Gers), rocade tant soit peu utile mais d'un coût démesuré : 95 millions d'euros ! On arrête là ! Dans les autres départements du Sud-ouest, on pourrait citer des exemples de ce genre de grands travaux inutiles ou surfacturés...

### Irrigation : l'incompétence de Mme Royal

Suite aux événements de Sivens Ségolène Royal est en train d'imaginer des alternatives techniques et financières à ce barrage dont elle a fait suspendre les travaux. Pour le barrage de la Barne, maintenant achevé, Madame la ministre n'avait pas daigné répondre au collectif « Bien vivre dans le Gers »...

Le 4 juin dernier Mme Royal a adressé aux agences de l'eau une instruction confuse sur le financement des barrages d'irrigation par les dites agences. Elle suggère de préférer aux réservoirs comme celui de Sivens des « retenues de substitution », sans doute, à ses yeux, moins onéreuses. En tant que présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes, elle aurait du connaître de telles retenues et savoir leur coût. Les retenues de substitution, surnommées « bassines », sont de petits réservoirs étanchéifiés dont le coût au m<sup>3</sup> d'eau stocké bat tous les records : 7 euros et même plus (ce qui a été dénoncé par la Confédération Paysanne et par l'UFC).

Si des petits réservoirs d'irrigation s'avèrent indispensables, leur projet doit être bien mûri et leur rentabilité bien démontrée. Leur procédure d'élaboration et d'autorisation et leur financement ne doivent plus passer par le système actuel qui a conduit aux aberrations de Sivens et de la Barne. **Comme autrefois les demandes devraient être formulées par des exploitants agricoles qui ont besoin d'eau et les ouvrages devraient être financés par le Ministère de l'Agriculture (les agences de l'eau n'ont pas à financer des intérêts privés).** Les dossiers de demande devraient être examinés par une commission compétente et indépendante et non plus être jugées par un commissaire enquêteur et un préfet dépourvus des connaissances nécessaires. Les instructions de Mme Royal renferment aussi ce raisonnement totalement démagogique : il faut prévoir de nouveaux stockages d'eau « pour sécuriser l'agriculture et anticiper les effets du changement climatique ». Le COP 21, la conférence internationale sur le climat, ne va pas être triste avec des propositions de ce genre...

### Les délires de la presse-purée

Les promoteurs des barrages de Sivens et de la Barne ont à leur service la presse régionale quotidienne pour falsifier les

informations, pour diffuser la propagande justifiant les ouvrages et pour présenter les opposants comme des marginaux irréflectifs, folkloriques et dangereusement perturbateurs. Les antinucléaires

connaissant cette musique : c'est la même chose pour la politique nucléaire actuelle que ce soit l'électronucléaire ou l'armement atomique.

Deux exemples récents. Lors de l'achèvement du barrage de la Barne, *La Dépêche du Midi* dans son édition du 5 août dit que l'ouvrage est « financé à 80 % par l'Institution Adour ». La vérité est celle-ci : le barrage est payé à 50 % par l'Agence de l'Eau (c'est-à-dire par

nos factures d'eau), à 30 % par l'Europe et à 20 % par le département du Gers. Une des utilités du réservoir serait l'accueil de la faune, poules d'eau et canards. Au prix de 3,5 millions d'euros (devis du barrage) ça fait cher la plume de canard sauvage !

*Sud-Ouest* de son côté, dans son édition du 3 septembre, tire à boulets rouges sur les zadistes de Sivens qui, soi-disant, ont laissé le site couvert de débris et se préparent à des actions violentes (« on a trouvé dans les bois du matériel pour fabriquer des armes »). Heureusement que leur base, « la métairie neuve », a été incendiée et rasée ! « Le barrage est demandé par 80 agriculteurs » (mensonge émanant de la FNSEA et Cie). A l'inverse la presse-purée ne parlera pas de ce maïsiculteur, membre pourtant de FNSEA, maire d'un petit village, qui dénonce le barrage comme inutile et gaspillant l'argent public...

**« Une presse qui ment est une presse qui tue » disait Jaurès...**

### La consultation (bidon ?) pour la révision de la Loi sur l'Eau

En avril de cette année se sont déroulés dans sept bassins du Sud-ouest des forums consultatifs pour la révision du SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) Adour-Garonne. Rappelons que les SDAGE correspondent aux mesures d'application de la Loi sur l'Eau de 2006.

Malgré plusieurs années de consultations avec les différents acteurs concernés par l'Eau et avec « le public », les SDAGE furent élaborés de façon non démocratique et votés par les comités de bassin en 2009 (1). Leur période de validité était curieusement courte : 2010-2015. Donc ils devaient être revus cette année. La date limite pour communiquer les remarques et propositions était fixée au 18 juin.

Les associations d'environnement avaient dénoncé la teneur insuffisamment réformiste des SDAGE de 2009. Pire, une des rares mesures positives du SDAGE Adour-Garonne ne fut pas appliquée pour les barrages mis en chantier. C'est la mesure B38 qui énonce « justifier techniquement et économiquement les projets d'aménagement ». Les préfets du Gers et du Tarn auraient du, en application de cette mesure, ne pas autoriser la réalisation de ces barrages.

Nous avons, une fois de plus, élaboré des propositions de réformes radicalisées pour la gestion de l'Eau et des milieux aquatiques et pour un système de redevances à l'Agence de l'Eau, système qui serait équitable, épargnant les personnes démunies. Après ce que nous avons connu en 2009, nous ne nous faisons pas d'illusions sur le nouveau SDAGE. Peut être sera-t-il même en retrait par rapport au SDAGE actuel (comme la suppression de la mesure B38). L'UFC, par exemple, titre dans ses publications : « parodie de consultation sur l'eau potable ».

**PRESSE :  
NE PAS AVALER !**



## « les voleurs d'eau » (fin) Un voleur d'eau : l'électronucléaire

Une centrale nucléaire fluviale est un gros préleveur d'eau. Ainsi la centrale de Golfech avec ses deux réacteurs prélève dans la Garonne 220 millions de m<sup>3</sup> par an et en évapore, par ses tours réfrigérantes, dans les 40 millions (1). Avec les sécheresses actuelles les fleuves français n'ont plu un débit suffisant en été pour alimenter les centrales. *Sortir du nucléaire*, la revue du Réseau du même nom, a publié dans son n°66 (août 2015) la carte des zones françaises déficitaires en eau (5). Presque toutes les centrales nucléaires fluviales sont concernées malgré les réservoirs « de soutien d'étiage » qui furent réalisés dans les années 70-80 pour relever le débit des fleuves, la Seine, la Loire, la Vienne, la Garonne, le Rhône et le Rhin. Si on respectait le cahier des charges primitif de ces centrales et les décrets gouvernementaux fixant, les uns, la température du fleuve à ne pas dépasser, les autres, la quantité d'eau maximale évaporable par réacteur/an, il aurait fallu, depuis 2003, arrêter en été des réacteurs. Lors de la canicule de 2003, un décret spécial augmenta la température limite des fleuves au niveau des rejets d'eau chaude des réacteurs. *Sortir du nucléaire* cité publie une photo ahurissante : un bâtiment-réacteur de Fessenheim « refroidi », en 2003, par un tuyau d'arrosage !

Il est faux de dire que tous les barrages-réservoirs actuels dans le bassin de la Garonne sont utilisables pour Golfech.

Le débit de la Garonne ne peut être « légalement » soutenu que par un seul réservoir (en partie financé par EDF) : celui de Lunax-Gimone (près de Boulogne-sur-Gesse au SO de Toulouse). Un autre grand réservoir aurait, pu jouer le rôle de soutien d'étiage de la Garonne : le barrage de Charlas (également au SO de Toulouse). Mais on peut affirmer à présent que ce

« serpent de mer » est bien mort. L'Etat a fait savoir qu'il se désengageait du financement des barrages-réservoirs. C'est pourquoi les barrages actuels du Sud-ouest sont financés par l'Agence de l'Eau, par l'Europe et par les collectivités territoriales. Mais ce sont (ou ce seraient) des barrages de « moyenne hydraulique » d'une capacité maximale de 5 Mm<sup>3</sup>.

**Ainsi le problème de l'eau est un des talons d'Achille de l'électronucléaire.** Quant au programme des réservoirs actuels non liés au nucléaire et autres grands travaux inutiles, imposés et budgétivores, il s'agit d'un choix financier scandaleux à l'heure où on rechigne d'accueillir des milliers de réfugiés fuyant des pays en guerre, pays qui furent gavés d'armement la France étant un des grands fournisseurs de cet armement.

Henry CHEVALLIER **membre de la CASO (Coordination Antinucléaire du Sud-ouest) Association Ende Doman – 32400 Fustérouau – tél.05.62.09.08.25**

L'escroquerie de la nouvelle Loi sur l'Eau..., *Stop Golfech*, n°66 (sept.2010)

Eau bien commun ? Les voleurs d'eau se bouffent le nez, *Stop Golfech*, n°70 (sept.2012)

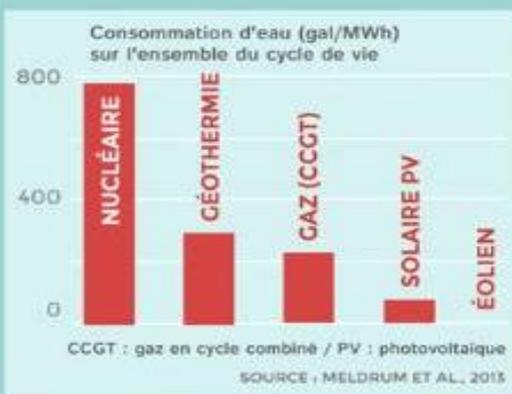
Grands travaux inutiles, imposés et budgétivores. Convergence des luttes, *Stop Golfech*, n°71 (mars 2013)

Pour Sivens : Collectif « Tant qu'il y aura des bouillottes » ([tantquilyauradesbouillottes.wordpress.com](http://tantquilyauradesbouillottes.wordpress.com)) et « Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet » ([collectif-testet.org](http://collectif-testet.org)). Pour la Barne : Collectif « Bien vivre dans le Gers » ([bienvivredanslegers.org](http://bienvivredanslegers.org))

*Sortir du Nucléaire*, revue trimestrielle du Réseau Sortir du Nucléaire : 9, rue Dumenge – 69317 Lyon Cedex 04. Site : [boutique.sortirdunucleaire.org](http://boutique.sortirdunucleaire.org) Abonnement : 12 euros/an

### MOINS D'EAU, PLUS DE NUCLÉAIRE : UNE ÉQUATION DANGEREUSE

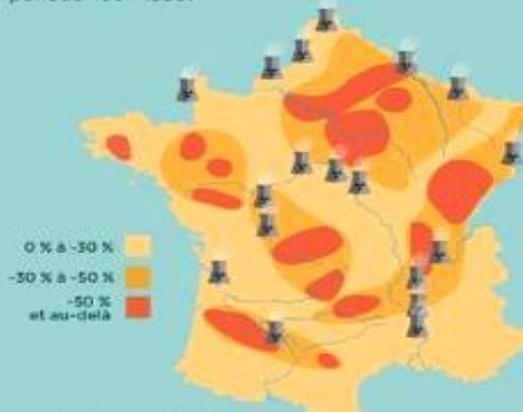
Le nucléaire consomme beaucoup plus d'eau que l'éolien ou le photovoltaïque. Or dans un climat plus chaud, les zones arides vont se multiplier et les précipitations seront perturbées. 50 % des réacteurs nucléaires en chantier dans le monde sont construits en Chine et en Inde, dont les ressources en eau, déjà sous tension, seront fortement affectées par les impacts du réchauffement (fonte des glaciers himalayens, perturbations des moussons, ...).



Infographie : [sortirdunucleaire.org](http://sortirdunucleaire.org)

### 2050 : LES RÉACTEURS NUCLÉAIRES AURONT SOIF

Sur la majeure partie du territoire, l'étiage (niveau le + bas) des cours d'eau baissera d'au moins 20 % d'ici le milieu du XXI<sup>e</sup> siècle, par rapport à la période 1961-1990.



**D'ICI 2100** SAUF RÉDUCTION DRASTIQUE DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

ÉLÉVATION DES MERS : DE +1 À +5 MÈTRES SELON LES CLIMATOLOGUES  
TEMPÊTES + FORTES, ÉROSION DES CÔTES

**EN 1999**

LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU BLAYAIS FRÔLE LA CATASTROPHE LORS D'UNE TEMPÊTE

Le 27 décembre 1999, la tempête Martin a failli déclencher une catastrophe nucléaire à la centrale du Blayais. Des vagues ont envahi le site nucléaire, coupant une partie de l'alimentation électrique et des voies d'accès. Les autorités ont sérieusement envisagé de faire évacuer la ville de Bordeaux.

SOURCES : GIEC AR5, 2013 ; HANSEN ET AL., ATMOS. CHEM. & PHYS., 2015

Source : Reporterre <http://www.reporterre.net/En-ete-les-rejets-des-centrales-nucleaires-detraquent-les-cours-d-eau>

### En été, les rejets des centrales nucléaires détraquent les cours d'eau 28 juillet 2015 / Flora Chauveau (Reporterre)

Par temps de sécheresse, la biodiversité des fleuves souffre davantage des rejets d'eau chaude des centrales nucléaires. Ils perturberaient même la migration de certaines espèces comme les truites ou les saumons. Ces problèmes vont s'aggraver avec le réchauffement climatique.

Les températures élevées de ces derniers jours se font ressentir dans nos cours d'eau. Un problème relevé par le réseau Sortir du nucléaire : les rejets d'eau issus des centrales seraient pour beaucoup dans les variations de température des fleuves. En effet, pour refroidir ses circuits, une centrale pompe une grande quantité d'eau qu'elle rejette ensuite. La température de ces rejets est limitée, selon les centrales.

**Faible débit, forte concentration** « Ce problème se pose essentiellement en été, explique Roberto Epple, président de l'association SOS Loire Vivante. Des rejets, il y en a tout le temps. Mais en période estivale, la Loire a un débit très faible, la concentration de chaleur et de radioactivité est plus forte. Sans compter que l'eau est naturellement plus chaude. »

**Même constat sur le Rhône**, malgré un débit plus élevé. « La réglementation recommande de ne pas dépasser une température de 25°C, indique Daniel Reininger, président régional d'Alsace Nature. Ce seuil est déjà dépassé en aval, à l'entrée de la partie allemande. » En un siècle, la température du fleuve aurait augmenté de 3°C.

La hausse de la température des fleuves a un impact sur l'équilibre de la faune et de la flore. « Certains poissons migrateurs aiment l'eau fraîche, dit Daniel Reininger. Les truites ne sont pas à l'aise au-delà de 20°C. Cela provoque chez elle un stress, elles sont plus fragiles et sensibles aux maladies, la migration peut être interrompue. » Même chose dans la Loire. « À certains endroits, on voit une explosion des algues, qui abaissent encore le taux d'oxygène de l'eau. Ce phénomène est également dû à la pollution, mais la situation est aggravée par la hausse des températures. » Pour l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), « les études récentes ne mettent pas en évidence d'impact des rejets sur la flore piscicole ».

**Fragile Loire** La vallée de la Loire est particulièrement sensible, puisque pas moins de douze réacteurs occupent ses rives. L'impact de rejets simultanés dans le fleuve pourrait avoir des effets significatifs. La loi impose d'ailleurs que les différentes centrales se coordonnent sur ce sujet. Or, le réseau Sortir du Nucléaire a relevé que les agents ne semblaient pas être au courant de ce processus. Lors d'une inspection menée en avril 2014 par l'Autorité de sûreté nucléaire dans la centrale de Belleville-sur-Loire, les responsables ont répondu ne pas être « en mesure d'indiquer si [cette] exigence réglementaire était déclinée dans l'organisation locale et nationale d'EDF ». Contactée par Reporterre, EDF assure disposer d'une coordination interne et être présente dans les services déconcentrés de l'État qui gèrent la ressource en eau. Mais Sortir du Nucléaire a porté plainte le 17 février dernier contre EDF pour une série de dysfonctionnements dans la centrale, dont le potentiel manque de coordina-

tion.

« Actuellement il n'y a pas d'enjeu, assure l'ASN. On a eu de courtes périodes de canicule mais les limites de températures n'ont pas été dépassées. » Pourtant, en raison de la chaleur et pour respecter la réglementation, EDF a diminué la production de plusieurs réacteurs, le week-end du 18 et 19 juillet : à Bugey (Ain), Saint-Alban (Isère) et Tricastin (Drôme). Le réacteur Bugey 2 a même été en arrêt temporaire le dimanche. L'entreprise assure pouvoir compter sur les autres sources d'énergie et



La centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire

sur l'import d'électricité pour faire face à la baisse d'activité ponctuelle. « Nous privilégions aussi le fonctionnement des centrales de bord de mer qui ne sont pas affectées par la canicule. »

**Avec le changement climatique, des canicules plus fréquentes** Les vagues de chaleur sont plus fréquentes depuis trente ans, et risquent de s'intensifier dans les prochaines décennies, selon Météo France : « Les épisodes entre 1981 et 2014 ont été deux fois plus nombreux que ceux de la période 1947-1980, de durée équivalente », peut-on lire sur leur site. Après la canicule record de 2003, un groupe de travail piloté par le ministère de l'Écologie en association avec EDF et l'ASN, a été chargé de trouver des solutions pour faire face à ce type d'événement climatique.

**La centrale nucléaire de Tricastin (Drôme)** Le plan d'action « Grand Chaud » a été mis en place, dans le but « d'améliorer les performances des installations et faire en sorte que l'eau rejetée soit moins chaude », selon l'ASN. Parallèlement, en cas de situation exceptionnelle, certains seuils légaux peuvent être franchis. La directive européenne 2006/44/CE du 6 septembre précise que « ces valeurs peuvent être dépassées pendant 2 % du temps (soit 7 jours par an) ». Les dérogations, « limitées géographiquement », peuvent être appliquées s'il est prouvé qu'elles « n'auront pas de conséquences nuisibles pour le développement équilibré des peuplements de poissons. »

« Aujourd'hui, les centrales disent que les arrêtés sont respectés, mais une température de rejet ne produit pas le même effet si le débit du fleuve est fort ou faible ! » réagit Daniel Reininger d'Alsace Nature. « Il faut arrêter les centrales en été, du moins ponctuellement, demande Roberto Epple. J'ai rarement vu la température de la Loire si élevée. » Le réseau Sortir du nucléaire promet de dénoncer « toutes les mesures qui seraient prises par les autorités pour continuer à faire fonctionner les centrales au mépris de la protection des cours d'eau ».

### Pourquoi la canicule peut aussi provoquer des accidents industriels par Rémi Barroux Le Monde 1-7-15 (...)

#### Rejet d'eau chaude

Le nucléaire représente également un secteur à risque en période de sécheresse, que pourrait engendrer un épisode de canicule durable. Les centrales sont refroidies par des fleuves dont il faut surveiller le niveau et la température. Pour l'heure, la direction d'EDF estime qu'« il n'y a pas lieu de commenter une situation problématique qui ne s'est pas présentée ». L'objectif affiché par l'entreprise aux cinquante-huit réacteurs nucléaires en activité est de pouvoir produire suffisamment d'électricité et en toute sûreté.

Pourtant, l'élévation de la température des fleuves représente un double problème : l'eau qui sert à refroidir les réacteurs est plus chaude et les rejets d'eau par les centrales contribuent

encore plus à l'augmentation de la température des cours d'eau, d'où de possibles interdictions de rejet – dans certains cas, des dérogations peuvent être accordées. Les prélèvements d'eau peuvent être limités et, dans le cas où la température maximale d'un cours d'eau est déjà atteinte, la centrale peut être amenée à réduire la puissance de ses réacteurs. Ces baisses de charge limitent alors les besoins de refroidissement. Lors de l'été 2003, la centrale de Golfech a ainsi commis des infractions en rejetant de l'eau chaude dans la Garonne, alors qu'elle bénéficiait pourtant de dérogations accordées par l'Autorité de sûreté nucléaire, en dépassant les limites légales de durée de rejet. [www.lemonde.fr/climat/article/2015/07/01/pourquoi-la-canicule-peut-aussi-provoquer-des-accidents\\_4666455\\_1652612.html](http://www.lemonde.fr/climat/article/2015/07/01/pourquoi-la-canicule-peut-aussi-provoquer-des-accidents_4666455_1652612.html)

## Les mensonges d'EDF ( sur nucléaire CO2) ne sauveront pas le climat

Réseau "Sortir du nucléaire" Fédération de 933 associations et 60 000 personnes Agréée pour la protection de l'environnement Communiqué de presse - 24 septembre 2015

### Les mensonges d'EDF ne sauveront pas le climat !

Greenwashing d'EDF en prévision de la COP21 : le Réseau "Sortir du nucléaire" porte plainte devant le Jury de Déontologie Publicitaire

À l'approche de la COP21, EDF, sponsor officiel de cet événement, a lancé une grande campagne de publicité pour se présenter comme le « Partenaire officiel d'un monde bas carbone » <<https://www.edf.fr/groupe-edf/premier-electricien-mondial/edf-partenaire-officiel-d-un-monde-bas-carbone-0>> . Celle-ci fait l'éloge de sa production d'électricité qui, grâce au nucléaire, serait « à 98% sans CO2 ». Pour dénoncer cette communication fallacieuse, le Réseau "Sortir du nucléaire" porte plainte devant le Jury de Déontologie Publicitaire. Cette plainte s'accompagne du lancement d'une pétition.

### EDF n'est pas le « partenaire d'un monde bas carbone » !

Dans le contexte de la conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris fin 2015 (COP21), EDF tente de se présenter comme un acteur vertueux, en pointe dans la lutte contre le changement climatique. Alors qu'elle exploite 16 centrales à charbon dans le monde et représente la 19ème entreprise mondiale la plus émettrice de gaz à effet de serre, EDF se targue d'agir « partout où [elle] est présente » pour une électricité « décarbonée ». Comment ne pas être scandalisé par cette affirmation, quand on sait que les émissions mondiales d'EDF représentent 80 millions de tonnes de CO2 par an [1] ?

EDF ment : son électricité n'est pas « à 98 % sans CO2 » !

EDF met en exergue un prétendu bilan de « 98% d'électricité produite en France sans CO2 ». Rien n'indique quel calcul a permis d'obtenir ce chiffre, mis en avant pour présenter comme vertueux le mix électrique français. Mais personne n'est dupe : sous couvert de protection du climat, il s'agit avant tout d'une promotion du nucléaire, qui représentait en 2013 85% de la production d'électricité du groupe en France. EDF a déjà tenté, notamment dans sa publicité « EDF en Alsace : Ancrer dans son territoire » <<http://www.sortirdunucleaire.org/Greenwashing-Fessenheim>> , de vanter une production d'électricité nucléaire prétendument « 100% sans CO2 ». Or le Jury de Déontologie Publicitaire a récemment jugé qu'une telle affirmation était « susceptible d'induire en erreur le public sur la réalité écologique des actions d'EDF ». En effet, EDF se focalise uniquement sur les émissions des centrales ; ce faisant, elle « oublie » de comptabiliser les quantités non négligeables de gaz à effet de serre émises lors des différentes étapes nécessaires au fonctionnement de l'industrie nucléaire, en amont et en aval (extraction de l'uranium, fabrication du combustible [2], opérations de traitement des déchets, etc.). Aucune étude, même celles réalisées par l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique, n'attribue d'émissions de CO2 nulles au nucléaire. Selon une synthèse de 103 études portant sur ce sujet, on peut retenir une estimation médiane de 66g de CO2/kWh, certains calculs évoquant même 288g de CO2/kWh [3]. Enfin, cette focalisation sur les seules émissions de CO2 occulte totalement les autres problèmes environnementaux entraînés par le recours au nucléaire, qu'il s'agisse des retombées des accidents nucléaires, de la pollution des mines d'uranium ou de l'accumulation de déchets ingérables. Il est inacceptable que le 1er producteur mondial d'électricité se serve de la COP21 pour promouvoir le nucléaire. Le Réseau "Sortir du nucléaire" porte donc plainte une nouvelle fois devant le Jury de Déontologie Publicitaire. Nous ne laisserons pas passer cette propagande de l'industrie nucléaire et dénoncerons toutes les affabulations, les hypocrisies et les mensonges destinés à vendre cette tech-

nologie comme une solution au changement climatique. Afin de faire tomber le masque d'EDF une bonne fois pour toutes, le Réseau "Sortir du nucléaire" double cette action juridique d'une pétition interpellant le producteur d'électricité nucléaire pour exiger l'arrêt de cette campagne de communication mensongère : <http://sortirdunucleaire.org/CO2-mensonge-EDF> <<http://sortirdunucleaire.org/CO2-mensonge-EDF>>

Complément d'informations :

Consulter le dossier juridique : <http://www.sortirdunucleaire.org/EDF-Greenwashing-pour-la-COP-21> <<http://www.sortirdunucleaire.org/EDF-Greenwashing-pour-la-COP-21>> Nous vous invitons à consulter notre infographie qui démonte les idées reçues présentant le nucléaire comme une solution à l'effet de serre : <http://www.sortirdunucleaire.org/Infographie-Le-nucleaire-ne-sauvera-pas-le-climat> Contacts presse : – Administratrice du Réseau "Sortir du nucléaire" – 06 95 31 81 12

- Juriste - 07 62 58 01 23 Chargée de communication - 06 64 66 01 23

Notes :

[1] Source : <http://site.thomsonreuters.com/corporate/pdf/global-500-greenhouse-gases-performance-trends-2010-2013.pdf> <<http://site.thomsonreuters.com/corporate/pdf/global-500-greenhouse-gases-performance-trends-2010-2013.pdf>>

[2] Les usines de fabrication du combustible n'émettent pas seulement du CO2, mais également des oxydes d'azotes, gaz à effet de serre au pouvoir de réchauffement 40 fois supérieur à celui du CO2. L'usine Areva Malvési, près de Narbonne, vient d'être condamnée notamment pour n'avoir pas effectué en continu la surveillance de ces rejets.. <[http://www.fne.asso.fr/fr/condamnation-d-areva-le-mepris-des-regles-environnementales-dans-les-sites-industriels-doit-cesser.html?cmp\\_id=33&news\\_id=14412](http://www.fne.asso.fr/fr/condamnation-d-areva-le-mepris-des-regles-environnementales-dans-les-sites-industriels-doit-cesser.html?cmp_id=33&news_id=14412)>

[3] Valuing the greenhouse gas emissions from nuclear power : a critical survey, Benjamin K. Sovacool, 2008 <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301421508001997>



Infographie : [sortirdunucleaire.org](http://sortirdunucleaire.org)

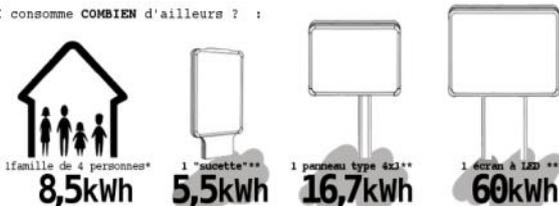
# Le nucléaire ne sauvera pas le climat : illustrations partielles d'autres pistes

CA SERT À QUOI UN PANNEAU PUBLICITAIRE "ÉCLAIRÉ EN PLEINE NUIT"?

**LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE C'EST AUSSI A CAUSE DU GASPILLAGE ÉLECTRIQUE !**



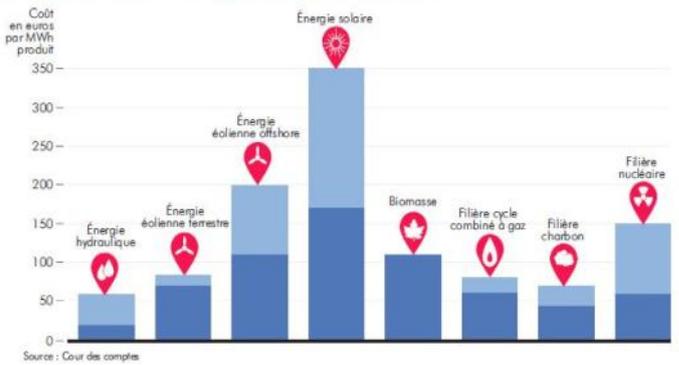
Mais QUI consomme COMBIEN d'ailleurs ? :



\* source ADENE, consommation moyenne par jour pour une famille de quatre personnes, hors chauffage  
 \*\* sur une base de 4 tubes de 50 watts pour les suvettes et 12 pour les "4x3" (hors motorisation)  
 \*\*\* Pour un panneau vidéo à affichage LED de 8m2

Petit rappel : le Réseau a financé en 2005 une étude des « Sept Vents du Cotentin » qui démontrait qu'avec 3,5 milliards de coût annoncé pour l'EPR (qui est actuellement de 10 milliards ..) on pouvait créer en 15 ans pour l'ouest de la France l'équivalent énergétique avec des économies, de l'efficacité et des renouvelables.

LES COÛTS DES DIFFÉRENTES FILIÈRES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



Le Danemark a couvert 140% de sa consommation d'électricité grâce à sa production éolienne. Cela s'est produit dans la nuit de jeudi à vendredi dernier. Sur la journée de jeudi, la couverture a été de 116%. Le ciel ne leur est pas pour autant tombé sur la tête. Leurs voisins allemands, norvégiens et suédois ont absorbé les surplus, dans d'excellentes conditions. Bien sûr, il ne reste là plus beaucoup de place pour du nucléaire ou de la production "baseload", c'est à dire production de fond, peu compressible. Question de choix ? Guardian 07-15 ; revue de presse Méné 65 Juillet 2015

## L'ALLEMAGNE MONTRE LA VOIE !



Infographie : [sortirdunucleaire.org](http://sortirdunucleaire.org)

## Bilan des propositions à l'horizon 2020

	Economie ou production (Twhé.)	Coût en millions d'euros	Emplois pérennes
Maîtrise de l'énergie	7,27	1 364	484
Substitution à l'électricité	3,97	697	4 802
Energie renouvelable électrique	11,36	1 090	5 454
<b>Total</b>	<b>22,6</b>	<b>3 151</b>	<b>10 440</b>
<b>Projet d'EPR</b>	<b>12 à 13</b>	<b>3 000 à 3 500</b>	<b>250 à 300*</b>

\* Le projet EPR comptera jusqu'à 2300 personnes en phase de construction. Sur quinze ans, la moyenne cumulée est de 600 emplois créés. L'effectif permanent est de 250 à 300 emplois.

## Le nucléaire ne sauvera pas le climat : son coût prohibitif fait que son déclin est amorcé, presque partout..

### Pourquoi le nucléaire n'est pas une énergie si bon marché que ça

Plus de 120 cartes et infographies pour dresser le panorama mondial de l'industrie nucléaire, de son expansion et des stratégies choisies dans la perspective de la transition énergétique. **Extrait de "Atlas mondial du nucléaire", de Corinne Lepage et Xemartin Laborde, publié aux éditions Autrement (1/2).**

<http://www.atlantico.fr/decryptage/pourquoi-nucleaire-est-pas-energie-bon-marche-que-atlas-mondial-nucleaire-corinne-lepage-xemartin-laborde-editions-autrement-2280186.html#E6yVklWpxrjrh19.99>

Le nucléaire est présenté comme une énergie très bon marché ; en réalité, le coût de construction du parc nucléaire s'est élevé à 121 milliards d'euros valeur 2010 et, **le coût de production du mégawatt heure des réacteurs de la troisième génération (EPR) est de l'ordre de 110€.** Dans ces conditions, le nucléaire n'est rentable que s'il est subventionné, et il est beaucoup plus onéreux que l'éolien et même le solaire photovoltaïque. La question de la rentabilité de la filière nucléaire est donc très clairement posée.

### Le coût du mégawatt-heure nucléaire

Pour évaluer ce coût, la Cour des comptes utilise trois méthodes de calcul estimant ainsi avoir une évaluation plus fiable. Dans son rapport de 2012, le coût du mégawatt-heure varie ainsi de 33,1 à 49,5€. Mais, dès lors qu'on intègre les 55 milliards d'euros pour le « carénage » des centrales (coût évalué à l'époque par EDF), ce coût passe de 38,2 à 54,2 euros. Bien évidemment, le taux d'actualisation est très important ; en particulier pour évaluer le coût du démantèlement et les dépenses de fin de cycle. Deux ans plus tard en 2014, la Cour constate qu'entre 2010 et 2013 le coût de production de l'électricité nucléaire est passé de 49,6 euros à 59,8 euros par mégawatt, soit une augmentation de 21 % en trois ans. **La Cour des comptes l'évalue désormais à 62 euros par mégawatt-heure sur la période 2011/2025.**

Cette croissance constante s'explique par l'augmentation de 20 % des dépenses d'exploitation, et la multiplication par 3 des investissements depuis 2008 : 8 milliards sont prévus pour appliquer les prescriptions de l'ASN suite aux évaluations complémentaires de sûreté post-Fukushima, et d'autres dépenses pour améliorer la sûreté et prolonger l'exploitation des réacteurs au-delà de 40 ans. Enfin, 1 milliard correspond à la maintenance courante, la rénovation ou le remplacement de compo-

sants.

Le coût de l'électricité nucléaire reste donc très incertain en raison des dépenses futures et de la non-intégration des coûts externes.

### Les investissements pour la prolongation de la durée de vie des centrales

La Cour des Comptes souligne que le total des investissements sur la période 2011/2033 atteindrait environ 110 milliards d'euros courants si la durée de fonctionnement des 58 réacteurs est prolongée uniformément. Mais cette somme, qui est déjà le double de celle initialement envisagée, est discutable. En effet, le rapport Greenpeace de juin 2014 élaboré par l'Agence WISE de Paris repose sur trois scénarios de sécurité amoindrie, préservée ou renforcée. L'agence évalue ainsi les investissements des coûts par kWh du carénage entre 1 300€ le kWh et 3 900€ le kWh, ce qui correspond à la fourchette de 1,4 à 4,4 milliards par réacteur (soit entre 81.2 et 255 milliards pour les 58 réacteurs) selon les scénarios de sûreté préservée ou renforcée. Si on envisage un scénario renforcé, la fourchette est comprise entre 2 300 € par kWh et 5 700 € par kWh.

**Le coût médian du mégawatt-heure est alors de 133€. Mais, il ne s'agit là que de la rénovation des anciennes centrales.**

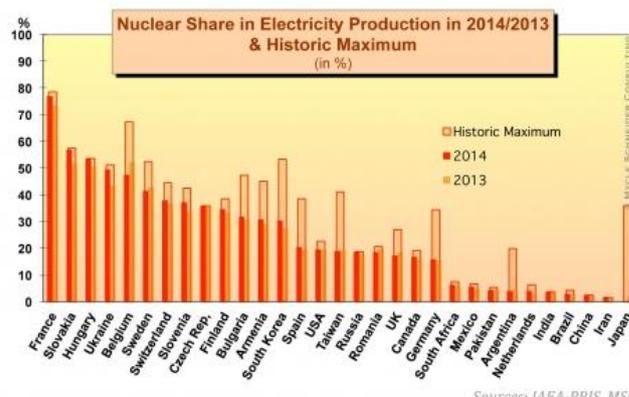
Dans son rapport de 2012, la Cour des comptes souligne le caractère incertain des charges futures, qu'il s'agisse des dépenses de démantèlement estimées à l'époque à 18,4 milliards d'euros, ou du coût de gestion à long terme des déchets radioactifs passés de 16 milliards en 2005 à 36 milliards en 2009 et enfin réévalués à 28 milliards en 2014 avec une grande incertitude notée par la Cour. Enfin, la Cour souligne que les effets externes doivent être pris en compte, de manière positive pour les économies de CO2 ou négative en ce qui concerne l'absence d'assurance (fournie aujourd'hui par l'État).

### Le coût du nouveau nucléaire

Le coût de l'EPR n'a quant à lui cessé d'augmenter. Le prix de vente de l'électricité selon l'accord passé en octobre 2013 entre EDF et le gouvernement britannique fixe un prix de vente à 114 euros le mégawatt/heure.

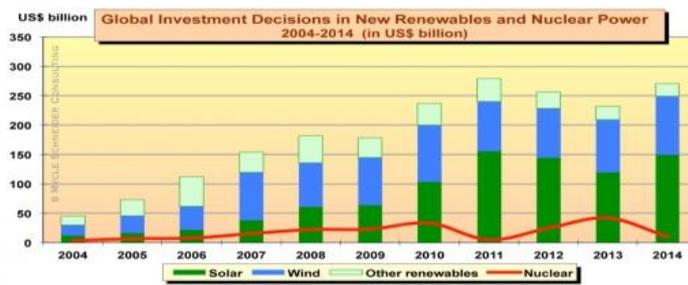
Cette hausse du coût du nucléaire n'est pas limitée à la France. Un rapport de 2014 (World Nuclear Industry Report, p. 8) de l'industrie nucléaire mondiale souligne que le coût d'investissement est passé au cours de la dernière décennie de 1 000 dollars à 8 000 dollars par coût du kilowatt/heure installé. À l'inverse de la France, certains États décident de fermer des réacteurs en raison de coûts trop élevés. Ainsi, en Suède, aux États-Unis, 5 réacteurs ont été arrêtés alors que les licences allaient jusqu'en 2030, en Allemagne l'opérateur EON a décidé de fermer un réacteur 7 mois plus tôt que prévu parce que les coûts n'étaient plus couverts. **Ces décisions expliquent sans doute la baisse constante de la part du nucléaire qui représentait en 2012 moins de 4,5 % de l'énergie primaire, soit à peu près le niveau de 1984.**

Figure 3: Annual Nuclear Share in Electricity Mix by Country and Historic Maximum

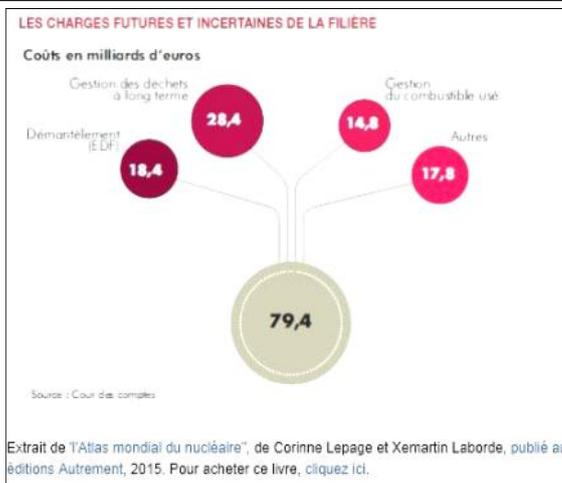


Sources: IAEA-PRIS, MSc, 2015

Figure 19: Global Investment Decisions in Renewables and Nuclear Power 2004-14



Sources: FS-UNEP 2015 and WNIIR original research



Sortirdunucleaire.org

MISE EN ROUTE EPR  
REPORTÉE

Nos communiqués de presse

**Le fiasco de Flamanville ne doit pas prolonger la folie de Fessenheim !**

### Une fuite en avant au mépris de la sûreté ?

EDF annonce avoir optimisé le chantier pour permettre le démarrage du réacteur au 4ème trimestre 2018, Jean-Bernard Lévy évoquant une « totale confiance en sa réussite ». Au nom de quoi EDF peut-il se permettre d'être aussi affirmatif, alors même que l'Autorité de sûreté nucléaire ne s'est pas encore prononcée sur les graves défauts qui affectent la cuve de l'EPR et qu'il n'est pas exclu que celle-ci ne soit ni réparable ni remplaçable ? Au vu des multiples péripéties du chantier, il est bien présomptueux d'affirmer que ces défauts – qui ne consti-

tuent d'ailleurs qu'une partie des malfaçons - seront corrigés. EDF compte-t-il donc les sous-estimer, au mépris de la sûreté, pour permettre une mise en service à tout prix ?

### Coûts de construction triplés : il faut arrêter les frais !

Le nouveau coût de construction annoncé de 10,5 milliards d'euros représente le triple de ce qui était initialement annoncé, venant confirmer une nouvelle fois que le nucléaire bon marché est un mythe. Alors que les alternatives énergétiques manquent de financement, il est inacceptable que les Français continuent à payer plus longtemps pour le désastre industriel de l'EPR.

### Une mise en service hors délai

Avec une mise en service annoncée fin 2018, l'EPR de Flamanville dépassera le délai de mise en service qui était initialement prescrit dans son décret d'autorisation de création, fixé à avril 2017. Quelle est donc la légalité de ce nouveau report au regard du décret d'autorisation de création ? Plutôt que d'accepter une mise en service hors délai, le gouvernement devrait se saisir de ce dépassement pour mettre fin à ce chantier calamiteux [1].

La fermeture de Fessenheim ne doit pas être tributaire de l'EPR !

Le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce fermement toute tentative de conditionner l'arrêt de Fessenheim à la mise en service de l'EPR. Il faut rappeler que les 63,2 GW évoqués dans la loi de transition énergétique constituent un plafonnement, et non un plancher. Fessenheim peut tout à fait être arrêtée indépendamment de la mise en service de Flamanville. Il est donc irresponsable et malhonnête de prétexter du retard de l'une pour repousser l'arrêt de l'autre.

Comme le Réseau "Sortir du nucléaire" et plusieurs associations alsaciennes l'ont rappelé en juillet dans une lettre adressée à François Hollande, c'est bien pour des raisons de sûreté que la fermeture immédiate de Fessenheim est requise. Quels que soient les aléas de l'EPR, Fessenheim reste vieille, située en zone sismique et en contrebas du grand canal d'Alsace.

La poursuite du chantier de l'EPR et la volonté de prolonger à tout prix le fonctionnement de Fessenheim relèvent d'une même folie, dangereuse au regard de la sûreté et coûteuse pour les Français. Il est urgent d'en tirer les leçons qui s'imposent et d'en finir avec une industrie sans avenir !

Contact presse : 02 43 94 72 88 Chargée de communication : 06 64 66 0123

Sortirdunucleaire.org

## EPR : dangereux + fiasco + Areva et ses cuves en acier trompé Canard enchaîné, 8 juillet 2015 : <http://bit.ly/1PnAwEG>

C.R.I.L.A.N. [www.crilan.fr](http://www.crilan.fr) 9-6-15

Confirmation : L'EPR d'AREVA est bien le réacteur nucléaire le moins sûr du Monde !

De semaine en semaine, les révélations à son propos continuent d'effrayer et de défrayer la chronique !

Le CRILAN demande une enquête à propos de la dissimulation de ces anomalies cachées et exige l'arrêt de la construction de l'EPR.

Dans ce but, il prépare, d'ores et déjà, avec la coordination antinucléaire Ouest (CANO) un **rassemblement les 1 & 2 octobre 2016, à Flamanville avant son démarrage prévu**.

En septembre 2010, Le CRILAN après ses révélations sur l'abandon du gainage M5 et du combustible à haut taux de combustion s'interrogeait publiquement quant à la "sûreté inégale" de l'EPR de Flamanville, vantée et vendue par la com d'AREVA/EDF, et posait alors la question : l'EPR est-il le réacteur le moins sûr du monde ?

Aujourd'hui, coup sur coup, ce sont les annonces de la non conformité des aciers du fond et du couvercle de la cuve par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), et la révélation de graves défaillances sur les soupapes, pièces maîtresses de la sûreté, qui doivent s'ouvrir pour laisser partir la vapeur et faire ainsi baisser la

pression pour éviter les fuites et l'explosion.

Nous connaissons maintenant la réponse à notre question : l'EPR est bien le réacteur le moins sûr du monde, moins sûr que les 58 autres réacteurs français !

**Un scandale : les problèmes et anomalies étaient déjà connus mais cachés par son promoteur AREVA.**

Rappelons-nous la demande de moratoire de l'ancien président de l'ASN, A.C.LACOSTE afin de faire un point quant à la construction de ce réacteur, demande "retoquée" par Nicolas SARKOSY, et non reprise depuis par François HOLLANDE qui vient de nommer l'un de ses amis à la tête d'EDF. **L'A.S.N. et L' IRSN confirment par leurs constats EXPLOSIFS, les manques multiples de sécurité de ce prototype, connus semble-t-il de leur promoteur. Une enquête à ce sujet s'avère plus que nécessaire.**

Ne reproduisons pas les erreurs commises à propos de Super Phénix, voulu par le CEA, six fois plus coûteux qu'un réacteur classique, improductif ( 3 à 5 % de ses capacités théoriques à force d'arrêts) dangereux, pour en définitive devoir l'arrêter et le

démanteler, avec les difficultés financières et technologiques que l'on sait.

Le CRILAN réitère son exigence d'arrêt de la construction de l'EPR avant le chargement du combustible, ce qui, en cas d'arrêt prévisible, augmenterait encore énormément les coûts déjà 300% supérieurs aux prévisions.

**Il y va de l'indépendance de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de la responsabilité, en cas de poursuite du projet EPR des anciens Présidents et du Président actuel, véritables "Ponce-pilatomiens", d'une République dépendante du Pouvoir nucléaire. Voir aussi p.9**



## Les luttes se fédèrent à Bure contre le projet d'enfouissement de déchets nucléaires ( été 2015)

**A BURE , le camp estival a élargi la lutte contre les déchets nucléaires** 10 septembre 2015 / Isabelle Rimbart (Reportage)

En août, entre 250 et 800 personnes chaque jour ont participé à un camp anti-capitaliste et anti-autoritaire à quelques kilomètres du méga projet d'enfouissement de déchets radioactifs. Objectif : renforcer le combat local, et favoriser l'émulation entre différentes composantes des luttes anti-capitalistes.

Récit au cœur du camp, par 35°C dans la campagne meusienne.

Il faut voir un poids lourd de légumes déchargé collectivement en trois minutes par une chenille humaine spontanée pour avoir une idée de l'organisation du camp. Rien d'étonnant alors à voir sortir de terre en quelques jours : quatre cantines opérationnelles, des points d'eau potable, deux chapiteaux, des yourtes et structures légères, des toilettes sèches et douches solaires faites maison, un point accueil, un atelier vélos, des panneaux solaires et une éolienne, une boulangerie mobile, un atelier de bricolage, un lieu dédié à l'automédia avec une radio (active), une infirmerie, des bibliothèques, etc. La transformation d'un no man's land de 7,5 hectares au cœur de la campagne meusienne en une zone autonome temporaire ne doit cependant rien au hasard. Du 1 au 10 août, s'est tenu à Bure ce camp pas comme les autres

Jess\*, la cinquantaine pétillante, a longtemps travaillé sur la question de la surveillance généralisée avant de s'investir dans l'organisation en amont du camp d'été. Une organisation montée par le collectif VMC, comme Vladimir, Martine and co, qui doit son nom à Vladimir Martinenko, le conducteur de la déneigeuse qui a percuté, le 20 octobre 2014, l'avion qui transportait Christophe de Margerie, patron du groupe Total.

Jess raconte : « **VMC a démarré sur une ligne entre Nancy, Bure, Paris et la Bretagne, croisant une résistance historique contre le nucléaire à celle des comités de soutien à Notre-Dame-des-Landes réunis autour d'idées anti-capitalistes et anti-autoritaires.** VMC se veut un trait d'union entre différentes luttes de territoire comme Notre-Dame-des-Landes, No Tav (TGV Lyon-Turin), Roybon, Sivens, Hambach et bien d'autres. Depuis 2014, il y a eu des réunions inter-régionales et inter-comités puis des rencontres régulières à Bure à partir de janvier. »

**S'inscrire dans une lutte déjà ancrée**

Forte de l'expérience de Sivens où l'Etat a pu, avec l'aide de milices pro-barrages, monter la population contre les opposants au projet imposé, la stratégie de VMC était de s'inscrire dans l'histoire d'une lutte déjà ancienne, avec les personnes concernées directement par l'annexion nucléaire du territoire. Et c'est en faisant du porte à porte que se sont faites les présentations. (...)

Mais pour les opposants déclarés à Cigéo, le projet d'enfouissement des déchets nucléaires, cet apport de sang neuf est vu comme un espoir. Claude Kaiser, de l'association La Graine, est un "historique" de la lutte à Bure. "Ça fait vingt ans qu'on se bat contre ce projet. Pour les vieux militants que nous sommes, ce renouveau représente un grand bol d'air frais et beaucoup d'émotion. Toutes les horreurs du capitalisme sont concentrées dans ce méga projet d'enfouissement. Le seul moyen de s'en sortir est d'instaurer un réel rapport de force, et il recommence à se structurer, aussi grâce à ce camp qui mobilise bien au-delà de notre territoire."

Pour Corinne, de l'association Bure Stop 55 : "Depuis le boycott du débat public en 2013, la mobilisation locale se réveille, avec l'action de dizaines d'associations qui travaillent ensemble. Les paysans sont mécontents, et les opposants comme VMC sont bien acceptés."

Et la prise du ciment des liens se fait dans les deux sens : "On se sent d'autant plus impliqués dans une lutte et ses enjeux qu'on a la possibilité de les découvrir sur place", souligne John. (...)

Lors de l'AG (assemblée générale) d'ouverture, une personne présentant les objectifs du camp le soulignait : "**Chaque lutte est singulière. Il ne s'agit pas d'une stratégie d'occupation [le camp est d'ailleurs sur un terrain privé, Ndlr], car si c'était le cas il faudrait occuper l'ensemble des départements de Meuse et de Haute-Marne où les installations nucléaires se multiplient. Il s'agit de réfléchir autrement, et c'est là un des enjeux de ces dix jours.**"

**Questionner et enrichir les pratiques**

Une réflexion menée à travers un intense programme autour de Cigéo : la présentation du contexte et des enjeux a ainsi réuni plus de 200 personnes sous chapiteau, et les ballades quotidiennes dans les environs de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), à pied ou à vélo, par 36°C quelquefois, ont permis à chacun de découvrir le territoire et une partie de l'ampleur du projet nucléaire.

Le camp s'est délocalisé à plusieurs reprises, avec la tenue de picnics dans les communes alentours, ainsi qu'une discussion organisée à Bonnet, un village voisin, sur la question du foncier, avec des agriculteurs du collectif COPAIN 44 (Collectif des Organisations Professionnelles Agricoles Indignées par le projet d'aéroport) de NDDL. Et l'assemblée antinucléaire en fin de semaine a permis de rappeler, par la voix d'un militant excédé, que "les malfaiteurs en bande organisée sont bien les lobbies qui créent ces projets mortifères. Il faut remettre les choses à leur juste place, porter haut et fort notre message et notre action."

Agir sur le transport des matières radioactives, les flux ou encore les sous-traitants dont dépendent des structures comme l'ANDRA ? Si ces idées émises semblaient faire consensus, elles n'ont cependant pas suffi à dépasser les éternelles dissensions autour des différences de mode d'action. Ni de parer à un "manque de stratégie générale et collective sur le nucléaire", déploré lors de cette même AG.

Ces dix jours avaient également pour but de permettre aux activistes de questionner leurs pratiques et de les enrichir, à travers une grande diversité d'ateliers, comme cette initiation à l'escalade militante, proposée par Cécile. Si la pétulante jeune femme est experte en blocages de convois de matières radioactives, elle aime aussi se suspendre à 80 mètres du sol pour poser une banderole revendicative comme à Francfort lors de l'inauguration de la BCE (...)

Mais l'enjeu des débats et discussions était aussi de dépasser les lisières des luttes locales, pour

s'ouvrir sur les mobilisations internationales, comme sur la question des frontières et des réfugiés, ou sur la très prochaine Cop 21, "au cours de laquelle on vise à réintroduire une dimension sociale qui a été complètement érudée au profit de la dimension environnementale", se désole John. (...)

**"Ni côte de bœuf, ni bottes de keufs"**

Créer du commun aux croisements de luttes anti-capitalistes ? Un défi ambitieux, en partie relevé grâce à la gestion collective du quotidien. L'autogestion à l'épreuve de la réalité, c'est une sorte de grouillement ordonné par une organisation drastique qui se veut horizontale. Chaque matin, tous les participants, invités à se rassembler en groupes tournants ("l'assemblée des barrios"), se répartissaient les tâches : ravitaillement en eau potable, composition des équipes vaisselle, entretien des toilettes sèches, gestion des déchets, affichage d'informations... Pas moins d'une vingtaine de commissions (déchets, équipe juridique, automédia, électricité, traduction, sérénité, etc.), permettaient à chacun de s'investir tout au long du camp selon ses envies ou compétences. (...)

Pour l'heure, le collectif VMC "se dissout", pour mieux renaître dans un autre espace-temps. Le camp de cet été ? "Il s'agissait de poser les bases d'un mouvement social et politique permettant de remettre en cause le système capitaliste. Pas un aboutissement, mais plutôt un temps préliminaire à la résistance." Une résistance à fronts multiples, que le camp de cet été a permis d'ancrer un peu plus du côté de Bure, mais aussi en direction du Bourget cet hiver en vue de la COP 21, ou de nombreux fronts de lutte qui se sont croisés cet été. \* Les prénoms suivis d'un astérisque ont été modifiés.

**« Les temps changent » comme dit Michel Marie du CEDRA**  
**Samedi 3 Octobre : METZ : 5<sup>ème</sup> manifestation internationale**  
**« NI BURE NI CATTENOM » 14h - Place St Louis**  
**Film « A Bure pour l'éternité » [cedra.org@orange.fr](mailto:cedra.org@orange.fr)**

**Observatoire du nucléaire : Loi Macron : le Conseil constitutionnel annule l'enfouissement des déchets nucléaires**  
FranceBleu, 6 août 2015 : <http://bit.ly/1LKbuq>

**Les maîtres chanteurs du nucléaire redémarrent un réacteur au Japon face à une résistance effroyablement inoffensive, par Thierry Ribault**

Le 11 août 2015, le réacteur n°1 de la centrale nucléaire de Sendai, (\*) dans le département de Kagoshima situé au sud-ouest du Japon, a redémarré. L'administration Abe souhaite donner à ce moment un caractère décisif pour sa stratégie énergétique, considérant le nucléaire comme « vital » pour l'avenir de la nation, au même titre qu'entre 1931 et 1945, l'occupation de la Mandchourie était également considérée comme « vitale » pour un Empire dont on connaît le bel avenir auquel il a été promis.

Les critiques pragmatiques d'une telle approche de l'avenir énergétique japonais, formulées par l'ancien Premier ministre Junichiro Koizumi, devenu l'un des nouveaux meneurs de l'élite pro-énergies renouvelables (au sein de laquelle on compte le pro-solaire milliardaire Son Masayoshi, PDG de Softbank), et qui n'a pas manqué de rappeler que le Japon avait réussi à se développer après la seconde guerre mondiale sans la Mandchourie, n'y auront rien fait. Arc-boutée sur son national-nucléarisme, l'administration Abe semble faire sienne la règle selon laquelle ce qui est le plus faux est également ce qui est le plus communicable. **Ainsi en va-t-il du relèvement des seuils d'inacceptabilité de la contamination radioactive pour la population comme pour les travailleurs du nucléaire, de la négation des effets sanitaires des retombées liées à l'accident de la centrale de Fukushima Daiichi, malgré l'apparition d'une épidémie de cancers de la thyroïde, sans parler du rappel dans les zones contaminées des populations évacuées, à grand renfort d'une politique de « communication du risque » relayée et soutenue internationalement par des experts onusiens triés sur le volet. (...) Un système de gouvernement le chantage (ndlr) :**

#### 1. Un chantage au déficit commercial

En 2013, pour la première fois en trois décennies, la balance commerciale japonaise a été déficitaire de 11,5 milliards de yen, dont 7 milliards attribués à l'implantation des industries japonaises dans d'autres régions d'Asie – ce qui est sans lien avec la catastrophe de Fukushima – et 4 milliards attribués au surcoût des importations de pétrole et de gaz permettant de produire une énergie qui n'était plus fournie par les centrales nucléaires. Toutefois, dès avril 2015, la balance commerciale était redevenue excédentaire, les achats de pétrole ayant chuté de 51 %, ceux de produits pétroliers de 38 %, et ceux de gaz naturel liquéfié de 12% [1]. Les mois qui ont suivi ont été très légèrement négatifs, mais l'affaiblissement du yen a permis de revaloriser des exportations en forte hausse[2]. **L'arrêt du recours au nucléaire après la catas-**

**commerciale du Japon, l'impact désastreux attendu et annoncé non sans martèlement.**

#### 2. Un chantage au changement climatique

En dépit d'une hausse significative du recours à l'énergie d'origine fossile, le montant total des émissions de CO2 après la catastrophe de Fukushima n'a pas augmenté à la vitesse estimée par les experts ... et par les ardents thuriféraires du nucléaire : les économies d'énergie réalisées et le recours accru aux énergies renouvelables sont les deux principaux facteurs qui expliquent cette évolution. Ainsi, la consommation de charbon et de pétrole, bien qu'en hausse après 2010, n'a pas atteint son niveau antérieur à la



crise de 2008. Les émissions de CO2 du secteur énergétique japonais ont gardé une trajectoire identique avant et après la catastrophe de Fukushima et sont revenues, à partir de 2012, à leur niveau de la période 2002-2008, soit environ 1,4 milliards de tonnes de CO2. La catastrophe de Fukushima n'a donc pas précipité le Japon dans une soudaine et inexorable croissance de ses émissions de CO2, mais est venue conforter une tendance à la hausse, antérieure au désastre, datant de la période de « reprise » ayant suivi la crise de 2008. On observe même plutôt, depuis 2013, un ralentissement des émissions de CO2, avec une baisse de 0,9% par rapport à l'année précédente, confirmée en 2014 par une chute de 3,1%. On note enfin que, à la montée en puissance du parc nucléaire japonais dans les années 60-70, correspond une des croissances les plus élevées des émissions de CO2 du pays – une multiplication en volume par 2,4 entre 1965 et 1973 contre 1,3 entre 1973 et 2014 – et que sur le long terme, le développement du nucléaire au Japon n'a jamais permis d'endiguer l'augmentation quasi-ininterrompue de ces émissions.

#### 3. Un chantage à la diminution de la rente nucléaire

En complément de son soutien inconditionnel au redémarrage des centrales nucléaires, le Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie (METI) s'appête à réduire les subventions accordées aux municipalités où des réacteurs nucléaires sont à l'arrêt. À partir de 2016,

ces subventions seront en effet accordées sur la base d'un taux de fonctionnement inférieur à celui en pratique actuellement [3](...)

À partir de 2016, la durée de référence sera ramenée à un an et demi, et, à moins que les réacteurs concernés soient remis en marche, le taux de fonctionnement sera ramené à son niveau d'avant la catastrophe du 11 mars 2011, soit en moyenne 70%. Cet ajustement constitue selon le METI une « mesure de justice » vis-à-vis des municipalités dans lesquelles le choix du redémarrage des réacteurs a été fait.

Par conséquent, dans les municipalités comme celles de Mihama, située dans le département de Fukui, au cœur de ce que l'on appelle le « Ginza du nucléaire » (que l'on pourrait traduire par « les Champs-Élysées du nucléaire »), où 40% des recettes fiscales sont d'origine nucléaire, et où les subventions seront divisées par deux à cause du démantèlement de plusieurs réacteurs, les élus se sentent fortement incités à soutenir le redémarrage des réacteurs implantés sur leur territoire, en l'absence de toute forme d'aides à la reconversion, comme il en existait à l'époque des fermetures des mines.

#### 4. Un chantage à l'explosion du coût de l'électricité non-nucléaire

Les estimations du coût de production de l'énergie nucléaire que le ministère de l'industrie a fait circuler à partir d'avril 2015, prévoient un coût de 10,1 yen le kilowatt-heure en 2030 (contre 8,9 yen en 2011), faisant de cette source d'énergie la moins coûteuse comparée au charbon (12,2 yen), au gaz (13,4 yen) et aux énergies dites renouvelables (solaire : entre 12,7 et 15,5 yen ; éolien : entre 13,9 et 21,9 yen)[4]. Cette estimation du coût du nucléaire est censée prendre en compte les dédommagements éventuels en cas d'accident, les aides aux municipalités et la hausse des coûts liés à la sécurité des centrales. Quant aux coûts induits par un accident nucléaire, ils ont été fortement réduits par les experts gouvernementaux afin de prendre en compte l'instauration de normes de sécurité beaucoup plus strictes et fiables qu'avant la catastrophe de Fukushima : ainsi, dans leurs calculs, les autorités ont divisé par deux la probabilité qu'un accident majeur survienne.

Par ailleurs, l'estimation du coût du kilowatt-heure du nucléaire est fondée sur les déclarations des investissements en sécurité faites par les entreprises d'électricité. Or ces dernières révélaient quelques temps après la publication de ces chiffres que leurs dépenses réelles seraient deux fois et demi plus élevées que celles déclarées 30 mois auparavant, et atteindraient au moins 2400 milliards de yen[5].

C'est pourtant sur la base de ces estimations de coûts que le « mix-énergétique » japonais pour la production d'électricité d'ici 2030 a été défini en avril dernier : 20% à 22% pour le nucléaire – ce qui sous-entend soit la remise en cause de la règle des 40 ans de service des

## Japon et « maîtres chanteurs » suite

réacteurs existants, soit la construction de nouveaux réacteurs – et 22% à 24% pour le renouvelable[6]. Selon une étude du Mitsubishi Research Institute réalisée en décembre 2014 pour le compte du ministère de l'Environnement, d'ici 2030, environ 31 % de la production d'électricité du Japon pourrait être produite sous une forme renouvelable incluant le solaire, l'éolien, le géothermique et l'hydroélectrique, contre environ 2% actuellement. Le ministère de l'Environnement considère que les tarifs de rachat garantis de l'électricité renouvelable pourraient chuter fortement et être maintenus, même avec une production importante de renouvelable, à un niveau inférieur à celui estimé par le ministère de l'Industrie (METI). Quant à la substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables, elle pourrait permettre d'économiser entre 11.000 et 25.000 milliards de yen d'ici 2030. (...)

### 5. Un chantage à la bombe atomique

Son programme de recyclage de combustible nucléaire étant à l'arrêt et son accumulation de stocks de plutonium suscitant l'inquiétude au niveau international, le Japon subit des « pressions » afin d'utiliser le plus possible ses réserves de combustibles dans ses réacteurs. (...Le *secrétaire d'Etat*) Rose Gottemoeller, déclarait récemment devant un parterre de journalistes que le Japon devait achever son programme de retraitement et consommer son plutonium sous la forme de MOX dans ses propres réacteurs : « Si l'on souhaite avoir un programme de retraitement du plutonium, l'autre face consiste à avoir un vigoureux programme pour le MOX et à consommer ce dernier dans les centrales. »

La question demeure toutefois de savoir si le Japon peut redémarrer les 18 réacteurs qui lui seraient nécessaires pour consommer le plutonium qu'il détient, et si l'usine de retraitement de Rokkasho peut effectivement démarrer. Le souci de garantir une légitimité à l'existence du centre de stockage, de retraitement et d'extraction de plutonium et de fabrication de MOX de Rokkasho, situé au nord du Japon n'est pas nouveau. De fait, cette chaîne de retraitement, construite en partenariat avec AREVA à partir de 1993, n'est jamais entrée en fonction et sa capacité de stockage de combustible usé arrive à saturation : 2.834 tonnes de combustible se trouvent actuellement dans les piscines de l'usine, soit 90% de la capacité disponible sur le site. Recourir à l'infrastructure de Rokkasho garantirait sa pérennité et éviterait de priver de sens l'existence de ce bijou de 20 milliards

d'euros, dont le coût de démantèlement est estimé à 80 milliards d'euros supplémentaires. Le tout dans un contexte de demande en forte chute à la fois du plutonium utilisé dans les surgénérateurs (celui de Monju a subi une succession d'accidents et n'a produit d'électricité que pendant une heure en 20 ans) et du MOX dans les réacteurs conventionnels. Le Japon détient actuellement 157 tonnes de plutonium, dont 100 tonnes localisées sur les sites de ses centrales. (...) Le plein usage de la capacité de retraitement du site de Rokkasho permettrait de produire annuellement une quantité de plutonium séparé de 8 tonnes, suffisante pour fabriquer 1.000 bombes atomiques.

Ainsi, la question que personne ne pose mais que l'on est en droit de se poser est la suivante : au delà de son usage civil, le Japon envisage-t-il une utilisation non civile de sa filière de retraitement et de fabrication de plutonium ?

Le vote discret, le 20 juin 2012, d'un amendement à la Loi fondamentale sur l'énergie atomique précisant que désormais « la politique de l'énergie nucléaire du Japon doit contribuer à la sécurité nationale » (...)

Conclusion : C'est donc sous le signe du chantage que s'est effectué le redémarrage du réacteur n°1 de la centrale nucléaire de Sendai, chantage dont les différentes formes ont été menées de front par une administration Abe qui entend adapter la vérité à la réalité, cette réalité toujours présentée par le pouvoir comme immuable afin de garantir le plein exercice de l'autorité. De fait, il s'agit, par là même, de renoncer à façonner la réalité à l'image de la vérité et, pour la population, de se soumettre à la tyrannie. Pérenniser les nuisances afin de pérenniser la domination, tel est un des principes de base du national-nucléarisme.

Abe promet aux hibakusha – les victimes des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki – de sauver la liberté et d'« éviter la guerre »[13] en révisant l'article 9 de la Constitution. Il ne s'agit là que d'un élément supplémentaire participant de l'opération de racket national auquel se livre l'État japonais, qui consiste à obtenir, de façon frauduleuse ou en menaçant de violence et avec le consentement des victimes, le renoncement à toute forme d'action collective ou personnelle qui pourrait venir contrecarrer son autoritarisme. (...)

*Thierry Ribault est chercheur au CNRS (Clersé-Université de Lille1). Il est co-auteur, avec Nadine Ribault, de Les sanctuaires de l'abîme – Chronique du désastre de Fukushima, aux Éditions de l'Encyclopédie des nuisances, Paris, 2012.*

**(\*) Le redémarrage du réacteur japonais de Sendai suspendu Reuters, 21 août 2015 : <http://bit.ly/1JgGS72>**

## Luttes dans le Lot et Garonne

### Création du Collectif « Accueil des réfugiés 47 »

Le 18 septembre 2015, à la « Maison de la Vie Associative » de Villeneuve-sur-Lot et à l'initiative de RESF47, se sont réunies une quarantaine de personnes désireuses de venir en aide aux réfugiés : citoyens, militants, représentants d'associations : RESF 47 (Réseau d'éducation sans frontières), Ligue des Droits de l'Homme (LDH), La Cimade, La Croix Rouge, CCFD-Terre solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), Association Saint-Vincent-de-Paul, ATD-Quart Monde (Agir Tous pour la Dignité), ATTAC Villeneuve, Association Horizon Vert, FSU 47 (Fédération Syndicale Unitaire) (...)

Après un large temps d'échange et de débat, le Collectif « Accueil des réfugiés 47 » a été fondé sur les bases suivantes :

Ce collectif réunit des associations et des individus.

Sa trésorerie sera gérée par l'association « Solidarité-RESF47 ».

Son objectif, strictement humanitaire, est d'apporter une aide pour accueillir dans la dignité tous les réfugiés, sans distinction de race, de religion, de nationalité, et sans juger les motifs de leur venue en France. Le collectif aura 2 champs d'action :

#### 1. Inciter les pouvoirs publics à :

Respecter les droits des réfugiés tels qu'ils sont définis par la Constitution française, la Convention de Genève et les accords de Dublin ;

Fournir des hébergements d'urgence gratuits en nombre suffisant, en anticipant dès maintenant sur les futures arrivées ;

accorder aux enfants de réfugiés la gratuité de la cantine et des centres de loisirs.

Organiser l'attribution de visas aux demandeurs d'asile afin de

sécuriser leur parcours vers un pays d'accueil.

On demandera à toutes les municipalités de se prononcer en faveur de l'accueil des réfugiés.

#### 2. Coordonner des actions d'aides directes aux réfugiés

La communication au sein du collectif se fera via une liste de diffusion par mail. Les moyens seront mutualisés ; déjà, chacun des présents a fait savoir quelle aide il était prêt à apporter (hébergement, accompagnement dans des démarches,

« voiturage », cours de Français etc)

Aucun des bénévoles ne sera laissé seul face à un problème, qu'il soit matériel ou relationnel ; chacun pourra s'appuyer sur le collectif et soumettre ses difficultés.

En cas d'hébergement, l'hébergeur s'engagera pour une période déterminée de la durée de son choix. On essaiera de trouver des psychologues bénévoles pour fournir un soutien psychologique aux réfugiés ainsi que des professeurs de Français Langue Etrangère. Réseau Éducation Sans Frontières de Lot et Garonne  
Tel : 06 37 85 60 68 Fax : 05 53 48 26 81 [resf47@wanadoo.fr](mailto:resf47@wanadoo.fr)

### Geneviève Azam sera à Agen le mardi 10 novembre

thème : la COP 21 et la mobilisation contre le changement climatique, elle parlera c'est son sujet **des mécanismes financiers promus par les états (marché carbone, droits d'émission, ...)** et des mobilisations pour un autre projet dans le cadre des coalitions d'ONG avec un contre sommet à Paris début décembre  
Le lieu serait la rotonde du stadium mais ça peut encore changer, l'horaire sera de l'ordre de 20 h ou 20 h 30

**Attac Agen**, contact tel 05 53 67 95 63 ou 06 63 56 41 22

## ZAD contre la TAG à Agen ..

**LE POINT SUR UNE LUTTE LOCALE! LE TAG (Technopole Agen Garonne) A ENJEU PLUS VASTE (S.Calmon)**

Rappel: le TAG: fantasme de développement économique autour de la supposée gare exurbanisée Agen/Brax de la supposée LGV Bordeaux Toulouse.

### LGV Bx Tours et Bx Toulouse :

Bx Tours: il manque 770 millions d'euros; le partenariat public privé, PPP pour les intimes, s'avère être un casse tête économique et financier.

302 km de LGV ferroviaire sous concession de travaux et d'exploitation pour 50 ans est en passe de devenir un sinistre cas d'école.

SNCF Mobilités, nouvel exploitant de la ligne, ne peut assumer les engagements de dessertes promises aux élus locaux par ex RFF (Réseau Ferré de France),

L'entreprise prévoit d'y perdre 150 à 200 millions d'euros par an!

SNCF Réseau, ex RFF, est donc confronté aux retraits massifs de certaines des 58 collectivités locales concernées.

Rappelez vous: RFF, ce sont ces très chics messieurs en costume cravate qui venaient nous donner des leçons de développement économique du territoire...avec plus de 29 milliards de dettes: ça ne s'oublie pas!

SNCF a repris la main... et les dettes: 42 milliards !!!

L'état, au 42 ième milliard, a mis son veto sur tout nouvel emprunt : quand même !

Rappelons que l'Agglo, dans l'euphorie post-électorale, s'était engagée et avait signé une participation de 750 000 euros pour Bx Tours. Elle peut être rattrapée par ses engagements.

### LGV Toulouse Bordeaux: CQFD:

Si cette LGV se faisait malgré l'**Avis défavorable de l'Enquête Publique**:

La Coordination 47 (pour l'aménagement des voies existantes), dont les travaux ont été largement confirmés par la cour des comptes, estime la ligne à 10 milliards.

Avec la répartition Bussereau de 2010, la participation de l'Agglo serait de 80 à 90 millions d'euros, au lieu de 30 comme prévu.

A la lumière des explications précédentes, 2 arrêts sont dans le collimateur de SNCF Mobilités: Agen/Brax et Montauban/Bressoles (entre autres).

Donc la ligne LGV sans la gare, c'est possible !

Dans l'Agglo infos de Juillet, excellent outil de propagande, le projet TAG est déclaré "cohérent et pas dépendant de la LGV" !

**POUR FAIRE SIMPLE:**

Soit la LGV se fait, ET L'AGGLO DOIT AJOUTER A SES DETTES du TAG 80 A 90 MILLIONS D'EUROS DE LA LIGNE!

Soit la LGV ne se fait pas, ET LE TAG EST AU MILIEU DE NULLE PART !

**ET RUINEUX EN INFRASTRUCTURES ET SUR LES PLUS BELLES TERRES DU DEPARTEMENT**

**DE PLUS, LES TRAVAUX DE MARIE DELAPLACE ET DE L'ASSO ACCRIL DEMONTRENT LES DESASTRES ECONOMIQUES DE CES ZONES AUTOUR DES GARES DITES BETERAVES OU MAÏS.**

LES GPII (grands projets inutiles imposés): le GPSO (LGV Bx Toulouse + Bx Dax) "consomme" 4830 hectares de terres, forêts, et vignes exploitées, hors friches.

Le tribu pour le lot et garonne: environ 2000 hectares...

**Le TAG a été classé par Médiapart dans les GPII en 2015.**

Même profil pour tous ces projets : **artificialisation de terres, disparitions d'espèces, coûts minorés, financements aléatoires, retombées économiques fumeuses, endettement durable.**

### LA LUTTE CONTRE LE TAG AUJOURD'HUI :

- l'asso historique(depuis 2010) Très Grande Vigilance du

Bruilhois et de l'Agenais:

lutte contre la LGV, les gares et les zones qui y sont attachées; défend les expropriés.

2 actions en justice en cours: annulation de la DUP et "Prise illégale d'intérêt" pour le maire de St Colombe et certains conseillers(enquête judiciaire terminée en attente de jugement).

- le collectif ZAD (qui a son autonomie) décembre 2014

- le CDTF (Collectif de Défense des Terres Fertiles): collectif de citoyens, d'élus, de syndicats et d'associations.

**coordonnées: 5 rue Saint Roch 47520 Le Passage cdtf47@gmail.com**

### actions récentes ou en cours:

"LE CITOYEN DE L'AGGLO", 35 000 exp, pour répondre à la propagande éhontée de l'Agglo infos de juillet sur le TAG.

"LA LETTRE AUX ELUS", 64 exemplaires.

les menaces en cours:

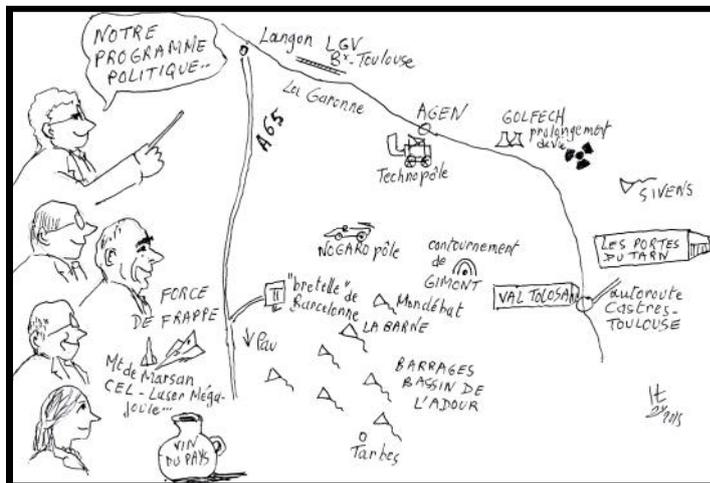
attaque en diffamation de J DIONIS

attaque pour "agression sur élus de la République"(après un verre d'eau versé par Pétetin sur la tête du président de l'Agglo)

les actions qu'il faudrait mener: l'attaque du résultat incompréhensible de l'Enquête Publique (favorable sans réserve)!

avec : FAVORABLES:70, DEFAVORABLES:246; RESERVES:3

avec: des réponses, dites techniques, légères ou carrément irrecevables.



### L'ESSENTIEL DU DOSSIER

- un positionnement lié à la LGV(voir plus haut)
- un positionnement déconnecté de l'existant, donc ruineux en infrastructures connexes: rocade, échangeur autoroutier: 28 ME (sans Camélat), rond point, élargissements, voies supplémentaires: inconnu!
- achats de terres et de maisons+ aménagements internes du TAG: 65ME!
- sur les plus belles terres de lot et garonne naturellement irriguées quelle que soit la sécheresse.
- des zones existantes à optimiser et des terres déjà exclues de l'agriculture à requalifier autour de l'Agropole
- des financements totalement imaginaires( conseil départemental, conseil régional, RFF, Vinci, etc...)
- sauf 2ME pour les études du Pont de Camélat
- une désignation TAG abusive: orientation sectorielle floue et variable suivant les modes
- un danger de siphon des autres ZAE du département
- un endettement impossible à cerner compte tenu de la crise économique et de l'aléatoire des ventes de parcelles...à 45 euros/m2!

LORS DU VOTE DU CONSEIL D'AGGLO CE JEUDI 17/09, MALGRE L'AVEU DE LA PRESQUE TOTALITE DE NOS GRIEFS PENDANT LE DEBAT:

seulement 3 CONTRES et 2 ABSTENTIONS!!

**NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN CITOYEN ET FINANCIER POUR TENTER ENCORE D'ARRETER CETTE FOLIE.**

## Aux racines du terrorisme

Des terroristes ont frappé le 7 janvier 2015. Une tuerie de journalistes et de dessinateurs. Une émotion et une solidarité immense en France et dans le monde. Du jamais vu.

Pourquoi le terrorisme ? D'où vient le terrorisme ? Qu'est-ce que le terrorisme ? D'innombrables questions ont surgi. Quel rapport avec l'arme nucléaire ?

Le terrorisme sanglant individuel ne doit pas faire oublier le terrorisme en costume-cravate.

Les moyens usuels des terroristes pour déstabiliser l'adversaire sont la menace de tuer des civils et la prise d'otages. Les États dotés de l'arme nucléaire font de même. C'est la doctrine dite "anticité".

Le Conseil de l'Union européenne, dans sa Décision-cadre du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme, définissait comme terroristes douze infractions "lorsqu'elles peuvent porter gravement atteinte à un pays"... toutes pouvant concerner des armes nucléaires, et même la « possession d'une arme nucléaire » explicitement dénoncée.

Dans l'action, le terroriste individuel met en jeu son existence. Il est prêt à mourir. Avec l'arme nucléaire, la situation est identique :

Le terroriste individuel, ou en groupe, est en rupture avec le monde extérieur et en repli sur soi ou sur le groupe d'appartenance. Ses actes seront jugés antisociaux. De même, sur le plan international, l'Etat qui utiliserait l'arme nucléaire serait considéré comme terroriste car violant les lois internationales édictées dans la Charte des Nations Unies. Le parallèle est frappant.

Terrorisme individuel et terrorisme d'Etat ont bien des ressemblances. L'un comme l'autre sont le fait d'individus coupés des réalités sociales et pris dans des systèmes de pensée inadaptés à la résolution de conflits. Ils mettent en danger des personnes ou des pays qui ne demandent qu'à vivre en paix. Le terrorisme d'Etat engendre une mentalité terroriste. C'est grave.

Les citoyens des pays nucléaires ne doivent-ils pas demander immédiatement l'interdiction des armes terroristes que sont les armes nucléaires ?

Ce texte a été diffusé au personnel du Ministère de la Défense le 4 septembre 2015. Il a été distribué par les militants qui demandent l'abolition des armes nucléaires, chaque mois, depuis 10 ans, devant le Ministère. Plus d'info sur : [www.vigilancehiroschimanagasaki.com](http://www.vigilancehiroschimanagasaki.com)

## « Le Voyage »

Pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki le Collectif « Route sans frontières » avec le Groupe Sortir du Nucléaire du Lot ont organisé une projection<sup>1</sup> du film de Peter Watkins « Le Voyage » qui dure 14 h 30. Du 6 au 9 août à Gramat, des spectateurs passionnés ont eu la chance unique d'expérimenter une forme d'immersion totale dans un film exceptionnel et d'en débattre avec le producteur de la partie française, le fils de Peter Watkins et d'autres intervenants...

Plus de 40 ans après les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, Peter Watkins<sup>2</sup> avait entrepris de recueillir les témoignages des victimes atomisées (les « hibakushas ») et de les confronter à des familles du monde entier pour ce qui allait devenir une œuvre monumentale qui représente la quintessence du documentaire. Et il a fallu encore plus d'une vingtaine d'années supplémentaires pour que d'heureux/ses spectateurs/trices puissent mesurer toute la pertinence de la production de Peter Watkins.

**Le film** : Aux témoignages des victimes de l'« holocauste » nucléaire, il apporte des documents photographiques d'Hiroshima et de Nagasaki qu'il présente à différentes familles des Etats-Unis, de Norvège, d'Union soviétique, de France, d'Allemagne de l'Ouest, du Japon, d'Écosse, de Polynésie... Confrontés à l'horreur des irradiations, ces familles du monde entier (ainsi que les spectateurs/trices) sont amenées à s'interroger sur prédominance de l'industrie de l'armement et du nucléaire dans l'économie mondiale.

Plus d'un million de dollars sont consacrés à l'armement par minute faisant de cette activité mortifère une des principales productions de l'espèce humaine. En parallèle Watkins rencontre une communauté du Mozambique et une famille Mexicaine pour lesquelles il suffirait de quelques centaines de dollars pour jouir de conditions décentes de vie : aux spectateurs/trices de faire les rapprochements ! Au fur et à mesure du déroulement du film des liens sont tissés avec l'absurdité bureaucratique des exercices de protections civiles dans différents pays, des militant(e)s pacifistes qui se confrontent au passage d'un train blanc transportant des dizaines d'ogives nucléaires, d'un cadre de l'industrie de l'armement qui a démissionné, voire même la condition féminine en Algérie...

Enfin Peter Watkins emmène à prendre conscience de la complicité du monde médiatique vis-à-vis de la militarisation de la planète en décortiquant un reportage de la télévision canadienne lors du sommet Shamrock qui réunissait Reagan et Muloney à Québec. Là où un(e) réalisateur/trice militant(e) se serait contenté(e) de dénoncer la propagande ubuesque de tels reportages télévisuels, Peter Watkins fait une analyse filmique démontrant non seulement que le fond mais aussi la forme même des reportages audiovisuels en vogueurs sont des machines à décérébrer les consommateurs... Plans séquences réduits à quelques secondes, points de vue partisans de la caméra, distanciation faussement neutre des voix off, choix partial des images, insertion de textes surabondants ... bref cette « Monoforme » que revêt tout le langage des journaux télévisés actuels, a pour but de rendre le spectateur passif.

A contrario le « Voyage » prend une toute autre dimension avec sa lenteur propice à la réflexion, sa faculté à poser des ques-

tions plutôt qu'à asséner des vérités, sa confiance à faire émerger une pensée profonde chez une famille lambda plutôt qu'à se référer à un(e) spécialiste patenté(e), sa propension à favoriser des rencontres improbables entre des familles de l'Est et de l'Ouest, son pari fou dans l'humanité et l'intelligence du citoyen de base...

**Débats** : les débats qui ont suivi les projections ont permis de mesurer la pertinence tant sur la fond que la forme de ce documentaire précurseur de ce que nous pouvons parfois voir de meilleur de nos jours. En matière de dépenses militaires, comme en secrets d'Etats, nous n'avons pas progressé depuis les années 80, au contraire... Certes en géopolitique la période de la guerre froide est révolue, mais il n'en reste pas moins que les stocks d'ogives nucléaires se chiffrent en dizaines de milliers, et encore si le rayon d'action de destruction totale de la bombe d'Hiroshima faisait deux kilomètres certaines de nos bombes actuelles sont plus de 6 000 fois plus puissantes<sup>3</sup>... Ce qui a changé c'est la mise sur le marché de drones et de nouvelles armes automatiques qui échappent actuellement à tout contrôle humain pour passer sous commande exclusive des ordinateurs. L'urgence d'un chantier de sensibilisation doit être entrepris dans ce domaine de l'armement plus conventionnel mais pas moins terrifiant. Quant au constat sur le rôle des médias audio-visuels en termes de violences, de sexisme et d'abrutissement des consciences, notre société spectaculaire marchande n'a fait qu'accentuer le contrôle des populations. La vente des rafales et du Mistral à des dictatures ou des royautés féodales n'a soulevé aucune objection d'ordre éthique, pas même dans la presse écrite ; pour peu, grâce aux créations d'emplois, il soufflerait presque sur ces régimes un vent de reconnaissance internationale...

Le coproducteur du film de la partie française, Guy Cava-gnac, peut se sentir fier d'avoir participé à l'émergence d'une telle œuvre qui aurait bien du mal à trouver son chemin aujourd'hui. Les témoignages et les précisions apportés sur la forme du documentaire par Patrick Watkins, le fils de Peter Watkins, ont permis de mesurer l'ampleur du talent et du caractère novateur du réalisateur. De nouvelles formes de militantismes pourraient s'inspirer de ses méthodes pour toucher d'avantages de jeunes, notamment en questionnant plutôt qu'en assénant des discours. Plus pragmatiquement, comme autres pistes de mobilisation, il a aussi été suggéré que les musiciens qui ont participé si bien à l'animation d'une telle manifestation puissent être membres de droits des associations anti-nucléaires. Enfin il est prévu un séminaire d'étude du film sur une année complète si plus d'une dizaine de personnes s'inscrivent...

La moindre des choses qu'on peut espérer suite à la projection de « Le Voyage » est de mettre en marche la réflexion : opération réussie ! Patrick Quillateau (spectateur du 47)

1) Infos complémentaires sur le déroulé des journées et liens avec le film : <http://journeesdetudes.org/sdnlot> 2) Peter WATKINS (né en 1935) Son travail a été essentiel pour la compréhension critique des médias de masse. Pour plus d'informations, voir : <http://pwatkins.mnsi.net> 3) Un chercheur américain a créé un site permettant de simuler des explosions nucléaires à l'endroit de son choix : <http://nuclearsecrecy.com/nukemap/>

Contact Lot Michel Lablanquie <http://leliencommun.org/sdnlot>

# COP 21 : Changer le système pas le climat

## 2015 : l'action sur le climat à l'épreuve des peuples

(désolée je ne sais plus la provenance de ce texte, ndlr)

Ce document résume les discussions sur la façon dont de nombreuses organisations de la société civile vont approcher la COP à Paris.

**Seule une transformation systémique de nos sociétés, de nos économies et de notre monde pourra permettre de répondre, tant à la crise climatique, qu'à l'accroissement des inégalités.**

Les 20 dernières années ont été marquées par l'insuffisance et l'inefficacité des actions successives initiées par les différents gouvernements en matière de réduction de la pollution. Ce constat est d'autant plus vrai, notamment dans les pays les plus riches, qui ont ainsi échoué à prendre leurs responsabilités légales et morales. Seules des actions urgentes et transformatrices peuvent nous permettre de maintenir l'augmentation des températures sous le seuil des 1.5 degrés Celsius, plafond au-delà duquel le dérèglement climatique deviendra potentiellement catastrophique et irréversible.

**L'objectif n'est pas seulement celui de la préservation de la planète et de l'environnement mais il doit aussi répondre à une exigence de protection des populations** qui y résident et ainsi prouver la capacité du genre humain à garantir la dignité et la sécurité pour tous. En tant qu'acteurs du mouvement social, environnemental, syndical et de la société civile, nous sommes en lien permanent avec les communautés les plus affectées par le changement climatique. Malgré l'ampleur de la tâche, nos actions sont empreintes de la conviction que tout est possible. En effet, de nombreuses alternatives citoyennes, solutions efficaces apportées par les populations à l'échelle locale, nous confortent dans cette idée. Ces expertises concrètes existent et se multiplient pour permettre les changements nécessaires. On peut citer pour exemple : **les projets énergétiques décentralisés communautaires qui tendent à soutenir la réduction de la pauvreté et le développement durable, ou les méthodes agroécologiques** en vue d'une meilleure adaptation aux changements climatiques. Les demandes et solutions défendues par les peuples reposent sur une vision du monde qui reconnaît équitablement le besoin de vivre en harmonie avec la nature et la nécessité de garantir le respect des droits humains pour tous, y compris des peuples indigènes, des femmes ou des travailleurs.

**Ces solutions remettent en cause l'ordre établi pour nous permettre d'arriver à un monde plus équitable, juste et durable.** Mais elles font également face à d'importantes résistances pour cette raison même. C'est pourquoi il est indispensable de prendre en compte les demandes des mouvements sociaux du sud, qui représentent les communautés les plus vulnérables aux impacts du changement climatique, tout en étant les moins responsables du problème. Ces demandes incluent notamment :

- **La transformation énergétique durable :** Réaffecter les financements des énergies polluantes vers les énergies propres, tout en soutenant l'accès communautaire décentralisé à l'énergie. Bannir tous nouveaux projets dans les énergies polluantes et ainsi garantir que l'accès à des énergies propres, peu coûteuses et sûres devienne un bien public ; Réduire la consommation énergétique, en particulier des élites, et assurer que la réduction de la pauvreté et la justice soient prioritaires dans le cadre de cette transformation.
- **Le droit à l'eau et à l'alimentation –** Garantir l'accès à l'eau et à la terre pour une agriculture résiliente face au climat, arrêter les accaparements de terres et l'utilisation des terres agricoles pour la production d'agrocarburants qui font partie des fausses solutions au changement climatique ; et soutenir une agroécologie durable et des systèmes de production alimentaires résilients.
- **Justice pour les communautés impactées –** Assurer et construire la résilience des communautés impactées, y compris à travers des compensations pour les plus démunis et marginalisés. Ces communautés n'ont aucune responsabilité dans le problème du changement climatique mais leurs vies et moyens de subsistance sont mis en danger par ses effets. Soutenir une transition juste pour les travailleurs dans une nouvelle économie sobre en carbone, inclusive et sociale, et soutenir les projets d'adaptation conduits par les communa-

tés affectées.

La bonne volonté des gouvernements ne peut suffire à garantir la mise en oeuvre d'une telle vision de manière juste et équitable. Nos gouvernements sont sous l'influence de ceux dont les intérêts, profits et styles de vies seraient impactés par une telle transformation. Les plus pauvres et les plus vulnérables sont trop souvent exclus de tous les processus de décision. La participation et l'inclusion de tous dans les processus de décision et de mise en oeuvre est primordial à tous les niveaux.

Malgré l'ampleur de la tâche, **l'histoire regorge d'exemples ou les peuples ont réussi à surmonter l'injustice et à venir à bout d'intérêts particuliers.** L'année en cours verra les gouvernements revenir à la table des négociations à Paris, pour intensifier la lutte contre le changement climatique dans le court terme et finaliser un nouvel accord global qui sera mis en oeuvre après 2020. Sur la base des demandes des peuples ci-dessus, ainsi que des impératifs scientifiques, tout indique que les résultats du sommet sur le climat de Paris ne seront pas à la hauteur des enjeux. Au contraire, il risque de légitimer les rapports de force actuels en faveur des élites, en ne proposant que des changements marginaux. Toutefois, ces rapports de force peuvent et doivent basculer car les peuples à travers le monde sont décidés à protéger leur logement, leur droit à l'énergie, à l'alimentation et à un travail décent. Ces énergies seront mobilisées pour articuler des demandes claires du sommet de Paris.

Pour répondre à ces demandes, le sommet de Paris doit : • **S'engager à réduire immédiatement et drastiquement les émissions –** Sur la base du principe d'équité et des impératifs scientifiques, mettre en oeuvre des actions de court terme dans le cadre d'un objectif de long terme devant être décidé à Paris. Cet objectif devra marquer le début de l'abandon des énergies fossiles, et nous permettre de maintenir l'augmentation des températures à des niveaux acceptables. • **Soutenir de manière adéquate la transformation –** Garantir que les ressources nécessaires, telles que les financements publics et les transferts de technologie, seront disponibles pour permettre cette transformation, notamment dans les pays pauvres et vulnérables. • **Garantir la**

**justice pour les communautés impactées –** Accroître le soutien à l'adaptation dans le nouveau régime climatique et garantir qu'un mécanisme additionnel permettra de financer les pertes et dommages allant au-delà de notre capacité à nous adapter ; Prendre des engagements fermes pour sécuriser les emplois et moyens de subsistance des travailleurs grâce à des transitions justes. • **Se concentrer sur des actions transformatrices –** Garantir que des solutions efficaces et renouvelables soient



mises en avant, au dépend **des fausses solutions qui ne répondront pas aux attentes, tels que les marchés carbone sur les terres, les interventions de géo-ingénierie** dangereuses, pour ne citer que ces deux exemples. Tant les gouvernements que les résultats du sommet de Paris seront évalués à l'aune de ces demandes. Mais Paris ne sera pas seulement une énième session de négociation sous l'égide de la CCNUCC, et ne se limitera pas aux résultats, ou au manque de résultats, des gouvernements. Paris sera aussi le moment qui démontrera que les actions concrètes permettant une transformation globale viennent des peuples et non des politiciens. Nous voyons Paris comme un début et non une fin ; une opportunité de connecter les demandes pour plus de justice, d'égalité, de sécurité alimentaire, d'emplois, et de droits ; Une chance aussi de renforcer la société civile afin que les gouvernements soient forcés d'être à l'écoute et d'agir dans l'intérêt des peuples, et non plus en faveur des intérêts de la minorité que constitue les élites. Paris marquera le début d'une année d'action en 2016, une année où les demandes et solutions des peuples seront au centre du débat.

La lutte contre le changement climatique nécessite notre engagement et nos actions dans le cadre d'une solidarité globale. Nous continuerons à demander des comptes aux élites économiques et politiques sur le changement climatique. Et nous serons toujours plus nombreux, au fur et à mesure que les mouvements s'unissent au-delà de la COP à Paris. Nous continuerons nos luttes au niveau local, national, régional et global **pour garantir que les peuples seront au centre d'une transformation plus juste de nos sociétés.**

## La peur du nucléaire ou la peur de l'arrêt du nucléaire ?

comptable ou politique de certain-e-s l'emportant sur une logique de santé et de vie pour tout le monde.

On nous dit : « vous faites peur avec votre arrêt immédiat » ; « on ne bâtit rien sur la peur »...

Commençons par un exemple concret. Essayons de répondre froidement à la question : « pourquoi les techniciens en charge de la gestion des déchets nucléaires ne les envoient-ils pas dans l'espace ? ». Tentons de répondre sans émotions et sans peur. Focalisons-nous sur l'emblématique Plutonium 239, qui met 24 000 ans à perdre la moitié de sa radioactivité. Choisissons une valeur de 300 microgrammes de Pu 239 comme dose mortelle pour un adulte. C'est assurément mortel d'après les sources que nous avons pu consulter (certaines affirment qu'un seul microgramme inhalé suffit à provoquer un cancer, d'autres parlent de 20 micro-grammes pour une dose mortelle) [1].

La France stocke 80 tonnes de ce métal artificiellement créé par l'industrie nucléaire. Supposons que les technocrates en question en conditionnent 400 kg pour les envoyer brûler vers le soleil (la France possède les moyens techniques et financiers de réaliser cela). Ce chargement représente alors 1,33 milliards de doses mortelles adulte, telles que nous les avons définies. Si la fusée explose dans la troposphère, elle pulvérise de fines particules ultra-toxiques de l'ordre du microgramme, et c'en est probablement assez rapidement fini de l'humanité.

C'est cette peur qui fait que nos dirigeants et nos technocrates pro-nucléaires ne peuvent envisager d'envoyer les déchets nucléaires dans l'espace.

Par contre nous, qui demandons l'arrêt immédiat de l'industrie nucléaire, ne serions pas autorisés à avoir peur, taxés d'irrationalité et de « radiophobie », tout comme les populations déjà victimes de catastrophes nucléaires le sont par les autorités censées les protéger.

Pourtant la peur est un sentiment normal sur lequel peut se fonder une décision. Il est normal et naturel d'avoir peur de pénétrer dans une forêt la nuit : nous n'avons pas les yeux du hibou, ni l'odorat du loup, ni l'ouïe du mulot, ni le sonar de la chauve-souris.

Nous, avec le nucléaire, nous savons être bien fondés à en avoir peur. Peur de voir les centrales, les bombes exploser ; de les voir contaminer l'environnement ; de les voir contraindre l'humanité.

Mais naturellement, certain-e-s se mettent aussi à avoir peur qu'en cas d'arrêt du nucléaire le réseau électrique soit interrompu. Alors commence une cogitation : est-ce que la peur du nucléaire serait plus rationnelle que la peur de l'arrêt du nucléaire ? La bonne blague...

Bien. D'une part il faut savoir que – en parlant de coupure non prévue du réseau – beaucoup d'établissements disposent de moyens de secours électriques à partir de groupes électrogènes : c'est le cas des centrales nucléaires elles-mêmes pour les raisons de sûreté, c'est le cas aussi des hôpitaux.

D'autre part, au Japon, les 54 réacteurs nucléaires en fonctionnement avant le 11 mars 2011 ont été arrêtés en un peu plus d'un an après la catastrophe nucléaire de Fukushima. Le pays a acheté du gaz, du pétrole, fait tourner ses centrales thermiques, mis en place des mesures d'économies de puissance au moment des pics [2].

Le Japon a donc éliminé son électricité d'origine nucléaire depuis près de trois ans. La population a fait volontairement pression sur les élus locaux pour que les réacteurs soient éteints et ne redémarrent pas [3]. Sans pour autant changer brutalement de société. Simplement par peur d'une nouvelle catastrophe nucléaire. Qu'est-ce qui fait que nous en France, nous soyons paralysé-e-s ? C'est cette croyance que les médias de masse créent et véhiculent : le nucléaire ne présenterait pas de dangers particuliers par rapport aux autres modes de production d'électricité. Même si c'était le cas, toutes les mesures de radioprotection seraient soi-disant prises pour veiller sur nous. C'est la peur de l'arrêt du nucléaire qui convoque paradoxalement des images quasi apocalyptiques, la propagande officielle ayant expliqué depuis des décennies qu'on ne peut s'en passer.

Résultat, ceux et celles qui disent « il faut continuer à faire fonctionner ce parc de centrales encore 20 ans le temps de le remplacer » deviennent plus rassurant-e-s, donc étrangement plus crédibles, que ceux et celles qui disent « arrêt immédiat du nucléaire ». La logique

Pourtant, si les techniciens de l'électricité sont en capacité de faire face à des coupures de courant afin de préserver l'ensemble du système même dans le cas d'arrêt intempestif de réacteurs nucléaires, par contre, en cas de contamination radioactive majeure de notre environnement, la situation serait irréversible. Notre vie serait dégradée et réduite à une existence de rat de laboratoire. Personne ne serait en capacité de la rétablir. Personne.

Sans un sursaut général pour rejeter en masse l'industrie nucléaire, nous sommes condamnés à devenir nous-mêmes des déchets radioactifs. Nous savons qu'après la catastrophe nucléaire, nous serions soumis à l'armée et aux techniciens de la mesure des radiations, comme en Biélorussie, en Ukraine, ou au Japon.

Mais voilà. Pour les nucléocrates, la presse, l'opinion publique et bon nombre d' « écologistes », c'est se réclamer de l'arrêt immédiat du nucléaire qui semble totalement irrationnel et irraisonnable. Nous, nous utilisons ces termes car ils ont le mérite d'être clairs : arrêt sans conditions, sans délais et définitif. Et nous trouvons particulièrement étrange de constater qu'un certain nombre d' « antinucléaires patentés » les rejettent au motif qu'il s'agirait d'un « slogan vide de sens », empêchant d'obtenir un « consensus », ou qui serait le fait de « militants pas majoritaires ».

Alors, nous, dans ce contexte, nous jugeons indispensable – mais pas suffisant – de mettre en minorité tous ceux et celles qui tendent à faire croire qu'il est acceptable de proposer des « scénarios plus ou moins longs » de « sortie du nucléaire ». D'abord nous ne sortirons

jamais du nucléaire (les déchets sont là pour des centaines de milliers d'années, les catastrophes et les essais nucléaires ont déjà durablement contaminé les hommes et l'environnement) ces arguments peuvent être aussi utilisés pour la formule « arrêt immédiat » du nucléaire..ndlr La seule chose que nous puissions réaliser, c'est l'arrêt des réacteurs. Il n'est donc pas question de se rassembler sur des slogans « sortir du nucléaire » vu que c'est un objectif inatteignable.

D'autre part, nous ne voulons, nous ne devons pas rentrer dans la technicité des scénarios d'arrêt des réacteurs. La mobilisation doit provenir d'une dynamique humaine et morale motivante et non de la défense d'un scénario technique en particulier. Cette dynamique est fondée au premier plan sur **le rejet sans conditions et sans délais des technologies nucléaires, bombes et centrales, avec en arrière-plan le refus sans condition de l'état de soumission dans lequel ces technologies nous placent vis-à-vis des industriels, des technocrates, des financiers, des États et de ses militaires.**

Ceux et celles qui traitent la question du nucléaire comme un simple problème énergétique passent à côté de l'essentiel, comme s'il leur était impossible de le concevoir : le pouvoir de domination de la mafia nucléariste sur les peuples et son pouvoir d'anéantissement d'une vie digne de ce nom pour les êtres humains sur terre.

Électricité en abondance et paix sur terre, voilà ce qu'ils nous ont promis et qu'ils nous promettent encore, et voilà ce nous sommes priés de croire. Charge à chacun d'entre nous d'accepter d'en payer le prix et les **conséquences irréversibles. Nous, ça nous fait vraiment peur, pas vous ?**

**coordination Stop-Nucléaire Pour l'arrêt immédiat, inconditionnel et définitif du nucléaire. Transmis par M.C.Gambérini -08-15**

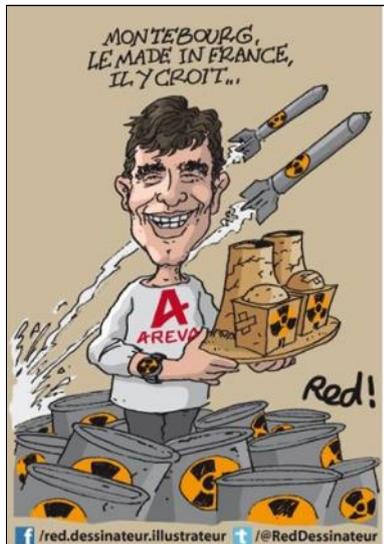
<http://coordination-stopnucleaire.org/spip.php?article44> (et relayé sur <http://www.fairea.fr>)

[1] « Le plutonium et ses problèmes », Gazette Nucléaire n° 25 mars-avril 1979 <http://gazettenucleaire.org/1979/25p11.html>

[2] Durant l'année précédant la catastrophe, le nucléaire nippon a produit 271 TWh, soit 27,4 % de la production totale d'électricité. Durant l'année qui a suivi la catastrophe, le même jurassik-parc nucléaire a produit près de 100 TWh, et a fini par s'arrêter totalement en mai 2012.... En juillet et août 2011 la puissance appelée dans l'archipel était inférieure de 20 % à celle de 2010 « Les tribulations du nucléaire au Japon », Connaissance des énergies, 16 avril 2012 <http://www.connaissancedesenergies.org/les-tribulations-du-nucleaire-au-japon-120416>

[3] Malgré l'opposition populaire à la reprise du nucléaire, le 10 août 2015, le réacteur Sendai n°1 est remis en service, dans un geste moralement inacceptable d'obstination du gouvernement Abe.

**p.14 la note sur arrêt de ce réacteur près d'un volcan qui se réveille**



## Le congrès de refondation du réseau est en marche

**Le 1<sup>er</sup> Congrès du Réseau Sortir du nucléaire aura lieu les 12, 13 et 14 février 2016 à Angers.** Il aura pour ambition de réunir toutes les composantes du mouvement antinucléaire français afin de repenser ensemble le fonctionnement structurel et stratégique du Réseau Sortir du nucléaire.

Ce Congrès visera à interroger, réfléchir, débattre et décider d'un nouveau fonctionnement du Réseau, en particulier pour lui donner une assise plus horizontale, au plus près des groupes de terrain qui le composent. Il sera ouvert à tous les groupes antinucléaires, qu'ils soient ou non adhérents.

Pour bien préparer le Congrès, des réunions régionales seront organisées partout en France. Il s'agit aux différents groupes de se retrouver en coordination et de partager ensemble les réflexions sur les aspects stratégiques et structurels du Réseau Sortir du nucléaire. Un Appel est lancé aux groupes leur demandant de s'inscrire dans l'organisation de ces réunions régionales.

En organisant localement par grandes villes ou régions des assemblées de préparation du congrès ouvertes à tous les groupes, dans et hors du réseau, c'est la perspective de la décentralisation du réseau qui va pouvoir se mettre en place, se réfléchir, à partir des expériences et luttes locales diverses.

Le Réseau met différents outils à la disposition des groupes pour leur permettre de participer au mieux aux réflexions préparatoires du Congrès : une liste de discussion « rezo-congrès » pour que chacun puisse ouvrir des fils de discussions et participer librement aux échanges ; un espace Intranet pour organiser les réflexions menées sur la liste, archiver les synthèses, garder en mémoire les échanges et les différents positionnements sur un même sujet.

Pour aider à démarrer les échanges et les débats, plu-

sieurs thèmes de réflexions seront ouverts et des textes d'orientation seront propo-

sés. Les premiers thèmes proposés sont structurels : communication, quel réseau, quel CA, la charte, les statuts et le règlement Intérieur, l'organisation régionale, le rôle des salariés, les finances du réseau... ou stratégiques : arrêt du nucléaire, articulation entre civil et militaire, la fermeture de Fessenheim et des réacteurs de plus de trente ans, le coût du nucléaire, un argument pour arrêter, les alternatives, radioactivité et santé, les salariés du nucléaire, transports et déchets, nucléaire et démocratie, militer autrement. Ces textes seront repris comme fil de discussion sur la liste rezo-congrès, afin d'être discutés, amendés et enrichis, puis publiés dans un numéro spécial du journal Atomes crochus.

Une quinzaine de villes sont proposées afin que des réunions régionales s'y tiennent. L'idée est de proposer aux groupes des points focaux de rendez-vous pour les réunions régionales, plutôt que de définir arbitrairement les frontières des régions. Dans notre région, deux dates sont déjà programmées, à Bordeaux le 31 octobre et à Montpellier le 11 octobre. Une réunion doit être programmée, sur Toulouse ou Montauban.

Alors que l'industrie nucléaire est en crise, que les réacteurs vieillissent, que les transports nucléaires sont des dizaines chaque semaine à parcourir l'ensemble du pays, qu'ainsi les probabilités d'une catastrophe nucléaire augmentent, le réseau Sortir du nucléaire réaffirme la nécessité d'un maillage du pays par des groupes actifs et l'importance de ce réseau constitué de dizaines de milliers de citoyen-nes qui lui fournissent une aide et un soutien financier indispensable à son indépendance.

Les informations sur le congrès sont accessibles sur le site du réseau depuis cette adresse :

<http://www.sortirdunucleaire.org/Congres-du-Reseau>

### **Observatoire du Nucléaire : <http://www.observatoire-du-nucleaire.org> Communiqué du vendredi 10 juillet 2015** **Rejets délibérés de plutonium par EDF dans la Loire : le Parquet lance une enquête suite à la plainte de l'Observatoire du nucléaire**

A la suite des révélations faites par le documentaire "Spécial investigation" diffusé par Canal + lundi 4 mai 2015, l'Observatoire du nucléaire a déposé une plainte en justice contre EDF et son PDG de l'époque Marcel Boiteux, et contre les dirigeants politiques éventuellement complices.

Mme la Procureure de la République de Blois vient de faire savoir que, à la réception de la plainte de l'Observatoire du nucléaire, elle avait ouvert une enquête et saisi à cette effet l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et la santé publique (OCLAESP) ainsi que l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

L'Observatoire du nucléaire salue cette décision et attend de cette enquête la mise au jour précise et détaillée des actes gravissimes commis par EDF.

Titre "Nucléaire : la politique du mensonge", le documentaire de Canal + revient sur l'accident nucléaire survenu le 13 mars 1980 à la centrale nucléaire de Saint-Laurent-les-Eaux (Loiret-Cher). Bien que quasiment occulté à l'époque, l'existence de cet accident était connu, évoqué par exemple dans l'ouvrage "L'Insécurité nucléaire" (2006, Éd Yves Michel, cf <http://tchernobyl.en.france.free.fr>).

Mais ce que révèle le documentaire de Canal plus, et qui est d'une incroyable gravité, c'est que les rejets radioactifs qui ont eu lieu (et qui se sont poursuivis pendant des années) n'ont pas eu lieu de façon accidentelle mais de façon délibérée : EDF a décidé de se débarrasser discrètement, dans l'environnement, des matières radioactives concernées par l'accident, à commencer par le plus toxique des éléments, le plutonium.

Le caractère délibéré de ces actes criminels est reconnu par le PDG d'EDF de l'époque, Marcel Boiteux, d'ailleurs toujours Président d'honneur d'EDF à ce jour. Il est très probable que des riverains de la centrale ont développé des cancers sans jamais savoir qu'ils ont été causés par ces rejets volontaires. Il est

important de noter que, même si l'accident a eu lieu en 1980, les rejets opérés par EDF ne sont pas nécessairement prescrits car ils ont eu lieu pendant des années : l'enquête pourra probablement déterminer pendant combien d'années ces rejets ont été opérés, sachant que la prescription court à partir du dernier jour de l'acte délictuel.

De façon plus générale, alors que le parc nucléaire d'EDF s'approche de sa fin de vie, que les révélations se succèdent concernant graves fautes industrielles et financières d'EDF et d'Areva, et dans le contexte de la catastrophe de Fukushima, cette affaire démontre qu'il faut au plus vite mettre un terme à la regrettable aventure nucléaire dans laquelle les dirigeants politiques ont plongé la France. Cf La Nouvelle République : <http://bit.ly/1J81Lib>



Les "experts" d'Areva cavaient-ils quand ils ont forgé les cuves des EPR ?

Communiqué du 19-4-15 : **EPR** : les graves défauts avoués en avril 2015 étaient-ils connus avant la pose des cuves à Flamanville et Taishan ?

- Communiqué du 10-7-15 : **Malfaçons des cuves** de réacteurs EPR : l'Observatoire du nucléaire va déposer une plainte en justice contre Areva

- Communiqué du 3-9-15 : Réacteur nucléaire EPR de Flamanville repoussé à 2018 : l'arrêt de création sera caduc dès le 11 avril 2017 ! - L'arrêt officiel prévoit un chargement en combustible avant le 11 avril 2017

- Et aussi **Areva au Japon** : Décontamination de Fukushima : un audit dénonce des millions de dollars gâchés, notamment au profit d'Areva 25 mars 2015 <http://multinationales.org/Decontamination-de-Fukushima-un-audit-denonce-des-millions-de-dollars-gaches> (le rapport) revient aussi sur les centaines de millions de dollars dépensés pour des machines de décontamination de l'eau fournies par Areva, et qui n'ont quasiment jamais fonctionné.

Depuis mai, les groupes de la Coordination antinucléaire du sud-ouest se sont investis (et continuent à le faire..) dans moult Alternatiba, projection de films, organisation de débat etc.

- Alternatiba Léríbosc, en plus du stand de SDN 82 (rolandrolandportes@orange.fr), VSDNG et SDN Lot ont animé un débat sur « Le nucléaire et le changement climatique : stop aux idées reçues » à cette occasion on a remanié un power point sur ce thème (le le demander : adresse p.16 de VSDNG et projeté « un climat d'espoir » doc disponible au Réseau. Cela a été repris aussi dans le Lot le 19 septembre (SDN Lot 46 philippe.cruzet@orange.fr)

- Des soirées autour du film « Libres » de Jean-Paul Jaud ont été organisées dans le 82, 47 (Agen le 3 septembre 50 personnes), 31, 46 etc..

- Un travail sur l'eau voir p.6 Ende Doman

- Dans le Lot en plus du « Voyage » et de 3 jours contre l'atome militaire à Gramat (voir p.16) a été organisé un débat le 11 septembre avec Janick Magne et André Crouzet sur les conséquences de Fukushima : Jean-Luc Vialard mcnl@free.fr (40 présents)

- contre l'atome militaire Négajoule a aussi organisé un jeûne le 6 août : Négajoule : JM Louvet negajoule.free.fr

- dans le 47 c'est St.Lhomme de l'Observatoire du nucléaire (voir ci-dessous) qui a porté la parole antinucléaire à Alternatiba Grateloup le 6 septembre.

- Dans le 31 Marc et Daniel ont assuré de multiples débats à l'issue de projections et un stand très suivi à Alternatiba Toulouse du 11 et 12 septembre Amis de la Terre Midi Pyrénées et CANT

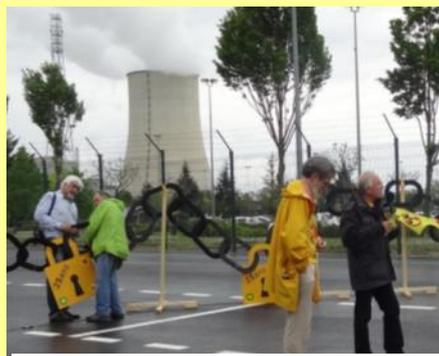
<http://saint.aroman.marc.free.fr>

Daniel Roussée : 06.61.97.83.2832

Alternatiba Bergerac le 27 septembre débat aussi autour du climat et VSDNG (47) participe à la table ronde pour porter le message « le nucléaire ne sauvera pas le climat »

Et aussi : SDN81 Patrick Kappel ordonai-zer@hotmail.com, Nucléaire non merci 65 : nucleairenonmerci65@laposte.net, Serenes Sereines (12) : Guy Pezet guypezet@orange.fr Charlotte VdeV. 05 65 45 70 55 NPA32 : npa32gers@gmail.com

Tchernobyl : tchernobyl.free.fr



26-4-15 chaînes pour fermer Golfech qui a plus de 25 ans (réacteur 1)

26-4-15 sous la pluie, photo Jim



## Pétition en ligne : sortirdunucleaire.org

Stop aux mensonges d'EDF :  
le nucléaire n'est pas "sans CO2" !



- Jeudi 22 Octobre au Dimanche 25 Octobre SAINTES : Rencontres « ni armes, ni centrales nucléaires » Organisation : ACDN (Action des citoyens pour le désarmement nucléaire) contact@acdnet

- Information (et pétition, pour ceux qui n'y sont pas allergiques) sur le projet d'enfouissement de stérile minier uranifère à Millevaches : <http://laloutrefluorescente.wesign.it/fr>



### Travailleurs du nucléaire

Création au Réseau sortir du nucléaire d'un comité travailleur du nucléaire piloté par danyel.dubreuil@sortirdunucleaire.fr. Ce comité a une liste et un espace web : com\_travailleurs-nucleaire@sortirdunucleaire.org

<https://echanges.sortirdunucleaire.org/course/view.php?id=96>

Nombreux incidents cet été dont : Incident de niveau 2 à la centrale nucléaire d'EDF du Blayais (Gironde) : Irradiation d'un travailleur lors de l'arrêt programmé du réacteur 4 (28/08/2015)

Et aussi : <http://www.asso-henri-pezerat.org> d'Annie Thébaud Mony avec qui CASO voudrait faire un travail suite à la réunion de mai 2015 à Valence d'Agen, passionnante mais avec malheureusement peu de public. (photo A.Thébaud-Mony et Philippe Billard par Monique)

Un immense merci à ceux qui renouvellent abonnement et soutien, parfois très généreusement. Nous avons besoin de vous tous. Notre adresse : VSDNG - Stop Golfech-148 Rue Gérard Duvergé-47000 Agen. Contact : André Crouzet 06 85 22 71 33 et à moniqueguittenit47@orange.fr (envoi des articles à cette adresse) ; prochain journal mars 2016. Voir aussi [stopgolfech.org](http://stopgolfech.org) ; coup de pouce pour le site bienvenu ..

### ABONNEMENT ANNUEL

A STOP-GOLFECH:

8€ et plus...

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

### COTISATION DE SOUTIEN

A VSDNG:

12€ et plus...

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

### Stop Golfech

Journal de la coordination antinucléaire Stop Golfech

Dépôt légal : 20 Juin 1991

Commission paritaire 0307 G 81372

ISSN 1253-286X

Imprimerie ICA Concept

39-41 Avenue Jean Jaurès 47000 Agen

Directeur de publication : William Soubiran

Rédacteurs : A.Crouzet, M.Guittenit, M.St Aroman

Pigiste : Ch. Guittenit

Envoi : P.Habit, Ch.Lamas, A.Vérardo,

O.Belle, J.Rosales, M.Prévot

Adresse du journal : VSDNG,

Solidarité Inter Association

148 rue Gérard Duvergé, 47000 Agen

Tel 05 53 95 02 92 (Monique)